



HAL
open science

HAMRAYAT : LA NAISSANCE PRÉMATURÉE D'UN NOUVEAU KSAR

Nora Gueliane

► **To cite this version:**

Nora Gueliane. HAMRAYAT : LA NAISSANCE PRÉMATURÉE D'UN NOUVEAU KSAR. les mutations de la ville saharienne algérienne,, A paraître. halshs-01887291

HAL Id: halshs-01887291

<https://shs.hal.science/halshs-01887291>

Submitted on 3 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/325757135>

HAMRAYAT : LA NAISSANCE PRÉMATURÉE D'UN NOUVEAU KSAR

Chapter · June 2018

CITATIONS

0

READS

74

1 author:



Nora Gueliane

École des Hautes Études en Sciences Sociales

5 PUBLICATIONS 0 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Une relecture du processus de la réalisation du ksar mozabite. Cela à travers le orf de la construction mais également les témoignage des Oumanas [View project](#)

تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

الجزء الثاني

تأليف

مجموعة من الباحثين

تقديم

أ.د. عبد القادر خليفة

أ.د. محمد السيد محمد

أبو رحاب

إشراف و تحرير
د/ شتاتحة أم الخير

التعريف بالكتاب :

يحاول هذا المؤلف طرح مسألة التحولات في المدن الصحراوية الجزائرية والتي هي في طور الحدوث، إذ أن عمرانية السنوات الأخيرة في هذه المدن تشهد على حيوية ظاهرة متسارعة وشاملة، أخلت وبشكل عميق بأنماط الحياة، وبالبنيات الاجتماعية، و باقتصاديات الواحات. و بالتالي أصبحت هذه المدن مجالاً لعمرانيات جديدة تعيد تشكيل الروابط الاجتماعية، تخترقها توترات ضمن سياقات اجتماعية محلية، أو تنافسات جهوية أو حتى عالمية تنتج تحولات المجتمع، وتحولات الصحراء اليوم (المدينة)، وهي بدورها تولد التحولات العميقة التي تؤثر ليس على المستوى المجالي فقط بل أيضاً، الهندسي/ التعميري، والتنظيمي الاجتماعي، ومختلف أنماط الحياة. إن مجتمع هذه المدن يتجه أكثر فأكثر نحو اللاتجانس (بأصول جغرافية مختلفة، وبملاح اجتماعية متعددة)، ونحو حاجات ومطالبات تأخذ أشكالاً متعددة و تبرز حضريات جديدة ناتجة عن الممارسات اليومية للمجموعات التي تصنع وتعيش المدينة.

فلكي نفهم هذه العمرانيات الجديدة في مدن الصحراء، لابد من الولوج بقدم ثابتة في دراسة المعيش الحضري الصحراوي، لفهم التوترات والتوزيعات المجالية التي تعبر عنها المجموعات والأفراد، الذين يقطنون أو يمرون بالمدينة، والذين يصنعون المدينة ويجددون روابطها بالعالم الخارجي يوماً بعد

هذا و بأخذنا الأعمال التي أنجزت في السنوات الأخيرة حول مدن الصحراء كنقطة ارتكاز، أردنا الوقوف أيضاً على الأبحاث التي هي في طور الإنجاز والتفكير حول أفق البحث الممكنة، ومسائلة حقول التخصصات التي تهتم بالمدينة الصحراوية، لتقديم مقارباتها المتقاطعة حول ذلك.

Cet ouvrage tente de soulever la question des Mutations dans les villes Sahariennes Algériennes en cours: l'urbanisation de ces dernières années témoigne de la vitalité d'un phénomène accéléré et global qui viole profondément les modes de vie, les structures sociales et les économies des oasis.

Ces villes sont devenues un espace pour de nouvelles urbanisations qui remodelent les liens sociaux, imprégnés par les tensions dans les contextes sociaux locaux, les rivalités régionales ou même globales qui entraînent la Mutation de la société et des Mutations du Sahara aujourd'hui, engendrant des Mutations profondes qui affectent non seulement le niveau galactique. Ingénierie/ reconstruction, organisation sociale et modes de vie variés.

La société de ces villes évolue de plus en plus vers l'hétérogénéité (avec des origines géographiques et des caractéristiques sociales multiples) et vers des besoins et des demandes qui prennent des formes multiples et mettent en évidence de nouvelles urbanités issues des pratiques quotidiennes des groupes qui font vivre la ville.

Pour comprendre ces nouvelles urbanités dans les villes désertiques, il faut bien connaître les tensions et les distributions spatiales exprimées par les groupes et les individus qui vivent ou traversent la ville, qui font la ville et renouvellent jour après jour ses liens avec le monde extérieur.

Prenant en compte les travaux réalisés ces dernières années sur les villes du Sahara, nous avons également souhaité examiner les recherches en cours, réfléchir sur l'horizon de recherche possible et aborder les domaines de spécialisation qui concernent la ville du désert, présenter ses approches transversales.

اصدارات مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة
الأغواط- الجزائر

تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

تأليف :

مجموعة من الباحثين

الجزء الأول

تقديم :

أ.د عبد القادر خليفة

جامعة قاصدي مرباح ورقلة - الجزائر

أ.د محمد السيد محمد أبو رحاب

جامعة أسيوط - جمهورية مصر العربية

إشراف وتحرير :

د. أم الخير شتاتحة

الطبعة الأولى

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

الجزء الأول
الطبعة الأولى
1439 هـ - 2018 م



ISBN : 978-9931-9445-4-6

جميع الحقوق محفوظة

مطبعة مركز البحث في العلوم الاسلامية والحضارة
العنوان : مقابل المستشفى الجامعي الاغواط - الجزائر
هاتف / فاكس: 21329146190
البريد الالكتروني : maki.2412@yahoo.fr

إن الآراء والاتجاهات الواردة الحديث عنها في هذا الكتاب، لا تعبر بالضرورة عن رأي مركز البحث في العلوم
الاسلامية والحضارة بالأغواط- الجزائر، وان كانت في سياق اهتماماته المعرفية .

يمنع نسخ او استعمال أي جزء من هذا الكتاب بأي وسيلة تصويرية أو الكترونية أو ميكانيكية أو أي وسيلة
نشر اخرى من دون إذن خطي من إدارة المركز .

تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

الهيئة المشرفة على الكتاب:

أ. د مبروك زيد الخير

مدير مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة الاغواط (الجزائر)

- أ.د خليفة عبد القادر أ.د بلقيدوم سعيد أ.د محمد السيد محمد ابو رحاب أ.د بوسعادة رشيد
جامعة قاصدي مرباح جامعة إكس بروفنس (فرنسا) جامعة أسيوط (مصر) جامعة ابو القاسم سعدالله
ورقلة (الجزائر) معهد الدراسات للعالم العربي والإسلامي IREMAM الجزائر 2 (الجزائر)
- أ.د رميته أحمد أ.د منصور مرقومة د. عقبة جنان الزاوي د. شتاتحة أم الخير
جامعة ابو القاسم سعد الله الجزائر 2 جامعة مستغانم (الجزائر) جامعة قسنطينة 2 (الجزائر) crsic
- أ. بن صغير أحمد أ. نور الدين بن نعيمة أ. خبيزي محمد أ. بن عزوزي محمد أ. سميرة مراح أ. بوفاتح فريجة
مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة الاغواط (الجزائر)

أعضاء اللجنة العلمية:

- | | |
|-----------------------------|---|
| د. حسيني مختار crsic | أ.د خليفة عبد القادر جامعة قاصدي مرباح ورقلة |
| د. عمراني بلخير crsic | أ.د محمد السيد محمد ابو رحاب جامعة أسيوط (مصر) |
| د. بن لحبيب بشير crsic | أ.د خلف الله بوجمعة جامعة محمد بوضياف المسيلة |
| د. شتاتحة أم الخير crsic | أ.د لعربي أشبودن جامعة ابو القاسم سعد الله الجزائر 2 |
| د. سعال سمية crsic | د. سميشي وداد جامعة قسنطينة 3 |
| د. بن صغير أحمد crsic | د. يوسف بدرالدين جامعة وهران 2 أحمد بن محمد |
| أ. نور الدين بن نعيمة crsic | د. بانخير محمد المركز الجامعي الحاج موسى. اق انحوك لتامنغست |
| أ. بن عزوزي محمد crsic | د. زعاف خالد جامعة أكلي محمد اولحاج البويرة |
| أ. سبع فاطمة الزهراء crsic | د. قندوسي سعدية جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. سميرة مراح crsic | د. طلحة بشير جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. بوفاتح فريجة crsic | د. باشيخ أسماء جامعة أدرار |
| أ. قديم طيب crsic | د. قفاف عبد الرحمن جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. خبيزي محمد crsic | د. دناقة أحمد جامعة طاهري محمد بشار |
| أ. شلباك سليمان crsic | د. تهامي محمد جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. شودار مبارك crsic | أ. ياسر أغا المركز الجامعي صالحى أحمد- النعام |
| أ. عدون طيب جامعة وهران 2 | أ. محمدي شعبان جامعة حسيبة بن بوعلى الشلف |

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

والصلاة والسلام على أشرف المرسلين، وعلى آله وصحبه أجمعين.

❁ تقديم أول بين يدي الكتاب ❁

يتناول هذا الكتاب الجماعي موضوع التحولات الاجتماعية في مدن الصحراء الجزائرية، هذا الموضوع الواعد، المتعلق بمنطقة إستراتيجية تزداد أهميتها الوطنية والإقليمية والدولية والتي أصبحت منذ سنوات قليلة في قلب الرهانات الوطنية والعالمية.

تزايد الاهتمام بالدراسات في المجال الصحراوي من طرف باحثين شباب جدد وأيضا من ذوي الخبرة في تخصصات متنوعة، جغرافية، عمرانية، تاريخية، واقتصادية، وسياسية إستراتيجية، وهي دراسات تظهر هنا وهناك في مجلات أكاديمية أو أعمال ملتقيات متفرقة سرعان ما تحبو.

ونظرا للأهمية القصوى لموضوع التحولات في الصحراء الجزائرية خاصة وأنه موضوع متعدد التخصصات بالضرورة، يحتاج لمجهودات باحثين من آفاق علمية ومنهجية متعددة المقاربات، ولحاجة التنمية من جهة كوننا نؤمن أن مستقبل التنمية لهذا الوطن إنما تستمد من الفضاء الصحراوي الغني بكل موارد الطبيعة من جهة - الطاقة الأحفورية وأيضا الطاقة المتجددة والنظيفة، الشمس والماء والهواء والفسحة، وأيضا لا يخلو هذا الفضاء من مورد لا يقل أهمية عن السابق، وهو العمران، أي تلك الخبرة الغنية والطويلة لمجتمعات احترفت التعايش البيئي وإيجاد الحلول العمرانية والمعمارية عبر تاريخ طويل من الإستقرار والبناء والزراعة والتجارة والنقل والملاحة الصحراوية هي اليوم تعتبر دروسا هامة يجب التنقيب عليها وفهمها واستيعابها والبناء عليها في أي مشروع تنموي مستدام يهتم مستقبل الوطن ككل.

الصحراء الجزائرية اليوم هي فضاء ديناميكي بكل المقاييس العلمية، يشهد حيوية عمرانية متسارعة وشاملة، ويشهد تحولات اجتماعية عميقة اخترقت كل البنيات الاجتماعية والإقتصادية التقليدية، من القصور أصبح مجالا لمتروبولات ضخمة مستقطبة للتنمية تخترقها ظواهر جديدة تحتاج للرصود الدراسة، أنماط الحضرية، التنمية الإقتصادية، قضايا المدينة والتمدن، الأمن، الهجرة والهجرة غير الشرعية، وغيرها من الظواهر التي تؤلف مخبرا جاهزا للبحث والإستقصاء.

إن فهم هذه التحولات في مدن الصحراء، هو الولوج بقدوم ثابتة في دراسة المعيش الحضري الصحراوي، في فهم التورات والتوزيعات المجالية التي تعبر عنها المجموعات والأفراد، الذين يقطنون أو يمرون بالمدينة، الذين يصنعون المدينة "من الأسفل" والذين يجددون روابطها بالعالم الخارجي يوما بعد يوم.

يحتوي هذا المؤلف الجماعي محاولات وبحوث جادة من باحثين هم في الأغلب من الباحثين الشباب وأغلبهم خريجي جامعات ومراكز من الفضاء الصحراوي نفسه، بدأوا في تحسس الظواهر المحيطة بفضائهم لترسيخ تقاليد بحثية يمكن البناء عليها ومواصلة الإنجازات في هذا الميدان الهام عن طريق تأسيس المؤسسات البحثية والمخابر التي تثر دراسات تستعين بها سياسات وبرامج التنمية والتنمية المستدامة في هذه المناطق التي طبعت بسنوات طويلة من الحرمان والتمهيش وعدم الفهم.

يضم المؤلف بين دفتيه بحثا باللغتين ومتعدد التخصصات والرؤى والمناهج، تصب في إشكالية واحدة وهي رصد أهم ملامح التحولات في المدينة الصحراوية الجزائرية مدعما بنماذج من واقع الحال، فمن محاولة فهم استراتيجية وعراقة العمران في الفضاء الصحراوي، إلى دراسة نماذج التحولات العمرانية من خلال النماذج الواقعية، " من أقصى الجنوب، برج باجي مختار، إلى التاسيلي، إلى إقليم الأغواط، مرورا بوادي ميزاب، إلى الزيبان، وإلى الجنوب الغربي إقليم توات وشملا حتى البيض وعين الصفراء، إلى ورقلة وحيويتها، إلى زلفانة وإمكانات التنمية، وحاسي مسعود، إلى وادي ريغ وتقرت وتاريخها، كلها مناطق ونماذج حية غطتها البحوث المعروضة بكل مصداقية علمية.

أما من ناحية الموضوعاتية، فقد تنوعت الأبحاث من العمراني بمفهومه الخلدوني الواسع للعمران البشري، إلى التعميري بمفهومه التقني، إلى البعد الفقهي والحقوق المتعلق بمادة العمران، إلى موضوع الديناميكية الاجتماعية والحركات الاجتماعية والاحتجاجية، إلى السكن وقضايا التساكن، إلى البعد التاريخي، والتراثي المعماري والبيئي البيولوجي، والديمغرافي، وحتى الفني والصناعي، دون إغفال نظرة الآخر أي الكتابات الكولونيالية عن هذه المنطقة.

إذن كان طموح هذا المؤلف كبير من ناحية تغطية أهم المناطق والنماذج في هذا الفضاء الصحراوي الشاسع، أيضا من ناحية تغطية أهم الموضوعات الهامة التي تشغل البحث العلمي في

هذا الميدان، قدم الباحثون خلالها أفكارا ومعلومات هامة موجهة إلى جمهور الباحثين والمهتمين لتعميق النقاش والدفع أكثر نحو بحث علمي ميداني متخصص في منطقة إستراتيجية هامة، وموجه أيضا للطلبة والباحثين المبتدئين بإقتراحه كمرجع شامل يستفيد منه الطلبة في صياغة مواضيع البحث واستعمال المعلومات قصد تنبيه الطلبة والباحثين الجدد إلى حقل معرفي واعد، وموجه أيضا إلى أهل السياسة وصناع القرار محليا ووطنيا للإستلهاام منه خطة وسياسات التنمية في الفضاء الصحراوي الإستراتيجي.

أ.د خليفة عبد القادر

جامعة قاصدي مرباح ورقلة - الجزائر

بتاريخ 18 رمضان 1439هـ / 03 جوان 2018م

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

والصلاة والسلام على أشرف المرسلين، وعلى آله وصحبه أجمعين.

❁ تقديم ثاني بين يدي الكتاب ❁

تمثل صحراء الجزائر جزءاً كبيراً من الصحراء الكبرى الأفريقية، وهي تقع جنوب سلسلة جبال الأطلس الصحراوي، وتشغل القسم الجنوبي بأكمله من الجزائر، وتقدر مساحتها بنحو 2 مليون كم²؛ أي أكثر من 80٪ من إجمالي المساحة الكلية لهذه البلاد، ولقد أدت هذه الصحراء عبر عصور متعاقبة- كغيرها من نطاقات الصحراء الكبرى الأفريقية- دوراً عظيماً يتضاءل إلى جواره دور أي صحراء أخرى في التواصل الحضاري، وفي انتقال كثير من الأفكار والعادات والتقاليد ومظاهر العمران والعمارة، على امتداد الصحراء الكبرى الأفريقية من المحيط الأطلنطي غرباً إلى البحر الأحمر شرقاً، كما مثلت همزة الوصل بين الأقطار الشمالية المطلة على البحر المتوسط وبين بلدان الذهب والعاج والرقيق جنوبي هذه الصحراء، وفي الوقت الحالي تزايدت أهميتها، إذ أصبحت أكبر خزان للبتروال والغاز بالجزائر، وهكذا فإن التفاعل الحضاري بين شمال الجزائر وجنوبه (صحرائة)، شكل منذ أقدم العصور حتى الآن مشروعاً وحدوياً بالغ الأهمية.

بخلاف الهضاب الصخرية التي تعرف بـ(الحمادة)، والصحراء الحصوية التي تغطيها الرمال الخشنة وتسودها الصخور والمعروفة بـ(بالرق)، وتكاد تكون خالية من مظاهر الحياة، فإن مساحة واسعة من النطاق الصحراوي الجزائري تضم سهولاً رملية واسعة تعرف بـ(العروق)، وهي بمنزلة منخفضات تكسوها الكثبان الرملية، تنتشر بها الواحات، وتزخر بالمياه الجوفية وغيرها من الثروات، وأهمها العرق الشرق الكبير والعرق الغربى الكبير، قد عرفت نشاطاً بشرياً منذ فترات ما قبل التاريخ حتى العصر الحديث.

إذ شكلت هذه الميزات عوامل متضافرة ساعدت على الاستقرار البشرى، وانتعاش الحياة الاقتصادية والاجتماعية، وظهور حضارات عريقة احتضنتها مناطق مختلفة من الصحراء الجزائرية، عبر مختلف الفترات التاريخية، بدءاً من العصور الحجرية القديمة بأدوارها الثلاثة، وبخاصة العصر الحجري الحديث (النيوليتي)، وفقاً للشواهد الأثرية في الجبال والأودية الكبرى، كالرسوم

الصخرية في التاسيلي والمقار، ثم زاد إعمار هذه الصحراء في العصر الروماني، إزاء الأوضاع السياسية المتردية التي عرفتها بلدان شمال أفريقيا في هذا العصر، من مصادر أراضى سكان البلاد الأصليين، ونفيهم إلى الصحراء القاحلة، إلى جانب أن بعض القبائل النوميديّة والمورية رفضت الخضوع للسلطة الرومانية، وهاجرت من موطنها في الشمال لتستقر بالصحراء وراء خط الليمس (Limes)، الذي وضعه الرومان للتصدى لهجوم هذه القبائل ومراقبتها، ويبدو أن هذا الصراع بين الطرفين دفع السكان الأصليين للبلاد للتجمع في مستقرات سكنية وقرى محصنة، محاط معظمها بخنادق وأسوار، شيدت بكثافة كبيرة على امتداد هذا الخط (الليمس)؛ للوقوف في وجه الرومان واعتراض توغلهم نحو الجنوب، ولا شك في أن هؤلاء السكان القادمين من الشمال قد نقلوا معهم ثقافتهم وأفكارهم المعمارية بما يتلاءم وطبيعة المنطقة الجديدة.

وفي العصر الإسلامي ازدهر النشاط التجاري بين شمال الصحراء الكبرى الأفريقية وجنوبها، فتحولت هذه المستقرات السكنية أو القصور إلى مراكز تجارية نشطة امتدت بطول هذه الصحراء؛ كمحطات مهمة لاستراحة القوافل التجارية، وللبيع والشراء، والتزود بما تحتاجه لإكمال طريقها نحو مراكز أخرى؛ حيث كانت هذه القصور تقع في نقاط وصول وانطلاق هذه القوافل، إلى جانب أنها صارت ممراً رئيساً لقوافل الحجّاج المغاربة والسودان المتجهة نحو الأراضي الحجازية، ومن ثم ربطت أقصى الجنوب بأقصى الشمال حيث عالم المتوسط، وأقصى الغرب بأقصى الشرق.

وهكذا استمر ازدهار القصور أو المدن الصحراوية مرتبطاً بالطرق التجارية؛ لما كانت توفره لسكانها من ثراء، لكن مع تحول طرق التجارة نحو سواحل المحيط الأطلسي، بعد اكتشاف الطرق التجارية الجديدة في القرن (10هـ/16م)، بدأت هذه المدن في التراجع تدريجياً حتى مطلع القرن (12هـ/18م)، إذ فقدت أهميتها الاقتصادية نهائياً لتصبح مجرد مستقرات سكنية، في تلك الصحراء الشاسعة النائية، وأخذت تتعرض لتيارات عنيفة من التجديد أثرت في عمرانها وعمارتها وثقافتها وقيمها وأساليب حياتها التقليدية.

ونتيجة لخاصية التحول والتغير التي طبعت هذه المدن الصحراوية، فقد تبدد كثير من العادات والتقاليد والأعراف القديمة والسلوك الاجتماعي لهذه المجتمعات، ولا سيما بعد أن أقبل بعض سكان الشمال الجزائري للاستقرار فيها، مما أدى إلى ظهور أنماط جديدة من السلوك والقيم، وإحداث نهضة عمرانية وثقافية، أقيمت هذه المدن الصحراوية في أجواء العصر الحديث.

كما تعرضت كثير من هذه القصور والمدن الصحراوية للاندثار والحراب وهجرة السكان، إلى تجمعات عمرانية حديثة ذات نظام اقتصادي، وطبيعة صناعية جديدة، على حساب هذه المدن الصحراوية، ومع ذلك فإن بعض هذه المدن ما زالت محافظة على معالم المدينة القديمة ونسيجها العمراني، كذلك لا زالت أهلة بالسكان حتى الآن، كتجمع مدن وادي مزاب: العطف (تاجيننت)، وبنورة (آت بنور)، وغرداية (تغردايت) وهي عاصمة المنطقة، وبنى يزقن أو بني يسجن (آت يسجن)، وأخيراً مليكة (آت مليشت)، وكذلك قصر ورقلة (وارجلان) وغيرها، بفضل ما توفر لها من إدارات متميزة تعمل على إحياء هذا التراث والمحافظة عليه، وعلى متابعة جميع مشكلاته التقنية والعلمية والتاريخية.

وقد لاقت المدن أو القصور الصحراوية اهتماماً واضحاً من جانب الباحثين منذ أواخر القرن (19/هـ م)، وكان فضل السبق للقادة العسكريين والرحالة الفرنسيين مع بداية الاحتلال الفرنسي واستكشافهم للصحراء الجزائرية، وقد ركزت أبحاثهم على عادات وتقاليدها سكان هذه القصور ودراسة أوضاعهم الاقتصادية والاجتماعية، ومنذ سبعينيات القرن الماضي تزايد الاهتمام بدراسة المدن الصحراوية من جانب كثير من الباحثين الجزائريين، الذين اهتموا بهذه التغيرات التي طرأت على مجتمعات المدن الصحراوية والتي يرونها أممهم ويبحثوا عن عواملها ومظاهرها ونتائجها، والعلاقات المتشعبة لهذه المجتمعات بالمجتمعات المحلية المجاورة لها وبالمجتمع القومي الكبير.

كما عقدت الندوات والمؤتمرات العلمية المتخصصة عن المدن والقصور الصحراوية، بوصفها مكون مهم من مكونات التراث العمراني والمعماري والثقافي الجزائري، ورغم ذلك يلاحظ أن هذه الدراسات تعد ضئيلة، مقارنة بأهمية المدن الصحراوية وأعدادها الكبيرة المنتشرة بالصحراء الجزائرية، والتي تمثل تراثاً عمرانياً ومعمارياً مميزاً تجب المحافظة عليه وتوظيفه ثقافياً وسياحياً في إطار مفاهيم التنمية المستدامة.

واستكمالاً لهذا الاهتمام يأتي هذا الكتاب الصادر عن قسم الحضارة الإسلامية بمركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة بالأغواط، الذي يهتم بتحويلات المدن الصحراوية الجزائرية، بمشاركة نخبة من العلماء والأساتذة والباحثين المتخصصين كل في مجاله، من خلال عدة محاور أساسية: تتعلق بأهمية فقه العمران في التعرف على كيفية بناء المدن الصحراوية، والقوانين والأعراف التي تربط بين أفراد هذه المجتمعات، والتطور التاريخي لتحويلات المدن الصحراوية الجزائرية،

والتحولات العمرانية لهذه المدن، والاستدامة وتهيئة هذه المدن التراثية، والتحولات الاجتماعية والثقافية والاقتصادية والسياسية والسلوكية وغيرها للمدن الصحراوية الجزائرية.

وما إقدام مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة بالأغواط على نشر هذا الكتاب، إلا دليلاً على مدى الجهد الذي يبذله هذا المركز وكل منسوبيه وعلى رأسهم مديره الفاضل السيد أ.د زيد الخير مبروك، في تسخير العلم لصالح المجتمع، ونشر كل ما يراه صالحاً ومحققاً لهذا الهدف، في مجالات متنوعة ومهمة: في العلوم والآداب والتاريخ والسير واللغة والدين والقانون والاقتصاد وغيرها، وهو هدف يستحق كل ثناء وتقدير.

وأرجو أن يكون في هذا الكتاب ما يفيد الباحثين فيما يتعلق بالجوانب المختلفة التي تناولها عن المدن الصحراوية الجزائرية، وأن يسهم أيضاً في توعية المواطنين بأهمية هذا التراث الحضاري الذي يميز الصحراء الجزائرية، كتراث عمراني حي يقوم بوظائف متكاملة من سكن، وأنشطة مختلفة، وخدمات سياحية.

والله من وراء القصد وهو ولي التوفيق

أ.د محمد السيد محمد أبورحاب

جامعة أسيوط - جمهورية مصر العربية

24 شعبان 1439هـ/10 مايو 2018م

اصدارات مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة
الأغواط- الجزائر

تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

تأليف :

مجموعة من الباحثين

الجزء الثاني

تقديم :

أ.د عبد القادر خليفة

جامعة قاصدي مرباح ورقلة - الجزائر

أ.د محمد السيد محمد أبو رحاب

جامعة أسيوط - جمهورية مصر العربية

إشراف وتحرير :

د. أم الخير شتاتحة

الطبعة الأولى

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

الجزء الثاني
الطبعة الأولى
1439 هـ - 2018 م



ISBN : 978-9931-9445-4-6

جميع الحقوق محفوظة

مطبعة مركز البحث في العلوم الاسلامية والحضارة
العنوان : مقابل المستشفى الجامعي الاغواط - الجزائر
هاتف / فاكس: 21329146190
البريد الالكتروني : maki.2412@yahoo.fr

إن الآراء والاتجاهات الواردة الحديث عنها في هذا الكتاب، لا تعبر بالضرورة عن رأي مركز البحث في العلوم
الاسلامية والحضارة بالأغواط- الجزائر، وان كانت في سياق اهتماماته المعرفية .

يمنع نسخ او استعمال أي جزء من هذا الكتاب بأي وسيلة تصويرية أو الكترونية أو ميكانيكية أو أي وسيلة
نشر اخرى من دون إذن خطي من إدارة المركز .

تحولات المدينة الصحراوية الجزائرية

LES MUTATIONS DE LA VILLE SAHARIENNE ALGERIENNE

الهيئة المشرفة على الكتاب:

أ. د مبروك زيد الخير

مدير مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة الاغواط (الجزائر)

- أ.د خليفة عبد القادر أ.د بلقيدوم سعيد أ.د محمد السيد محمد ابو رحاب أ.د بوسعادة رشيد
جامعة قاصدي مرباح جامعة إكس بروفنس (فرنسا) جامعة أسيوط (مصر) جامعة ابو القاسم سعدالله
ورقلة (الجزائر) معهد الدراسات للعالم العربي والإسلامي IREMAM الجزائر 2 (الجزائر)
- أ.د رميته أحمد أ.د منصور مرقومة د. عقبة جنان الزاوي د. شتاتحة أم الخير
جامعة ابو القاسم سعد الله الجزائر 2 جامعة مستغانم (الجزائر) جامعة قسنطينة 2 (الجزائر) crsic
- أ. بن صغير أحمد أ. نور الدين بن نعيمة أ. خبيزي محمد أ. بن عزوزي محمد أ. سميرة مراح أ. بوفاتح فريجة
مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة الاغواط (الجزائر)

أعضاء اللجنة العلمية:

- | | |
|-----------------------------|---|
| د. حسيني مختار crsic | أ.د خليفة عبد القادر جامعة قاصدي مرباح ورقلة |
| د. عمراني بلخير crsic | أ.د محمد السيد محمد ابو رحاب جامعة أسيوط (مصر) |
| د. بن لحبيب بشير crsic | أ.د خلف الله بوجمعة جامعة محمد بوضياف المسيلة |
| د. شتاتحة أم الخير crsic | أ.د لعربي أشبودن جامعة ابو القاسم سعد الله الجزائر 2 |
| د. سعال سمية crsic | د. سميشي وداد جامعة قسنطينة 3 |
| د. بن صغير أحمد crsic | د. يوسف بدرالدين جامعة وهران 2 أحمد بن محمد |
| أ. نور الدين بن نعيمة crsic | د. بانخير محمد المركز الجامعي الحاج موسى. اق انحوك لتامنغست |
| أ. بن عزوزي محمد crsic | د. زعاف خالد جامعة أكلي محمد اولحاج البويرة |
| أ. سبع فاطمة الزهراء crsic | د. قندوسي سعديّة جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. سميرة مراح crsic | د. طلحة بشير جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. بوفاتح فريجة crsic | د. باشيخ أسماء جامعة أدرار |
| أ. قديم طيب crsic | د. قفاف عبد الرحمن جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. خبيزي محمد crsic | د. دناقة أحمد جامعة طاهري محمد بشار |
| أ. شلباك سليمان crsic | د. تهامي محمد جامعة عمار ثليجي الأغواط |
| أ. شودار مبارك crsic | أ. ياسر أغا المركز الجامعي صالحى أحمد- النعامة |
| أ. عدون طيب جامعة وهران 2 | أ. محمدي شعبان جامعة حسيبة بن بوعلى الشلف |

HAMRAYAT : LA NAISSANCE PRÉMATURÉE D'UN NOUVEAU KSAR

GUELIANE Nora

Architecte, doctorante à l'École des
Hautes Études en Sciences sociales de Paris (EHESS)
Centre de Recherches Historique (CRH)
Centre d'études des mouvements sociaux (Cems) (Paris)

Résumé :

Cet article traite d'un projet de logement, Hamrayat, situé au M'Zab en Algérie. Ayant toutes les qualités nécessaires pour faire réussir un projet, Hamrayat aurait fait un nouveau Ksar très intéressant. Un constat qui nous amène à nous interroger sur les raisons de l'échec de ce projet. Pour ce faire, nous parcourons l'histoire Hamrayat depuis la naissance de l'idée jusqu'à son arrêt total..

Cette proposition est le résultat d'un travail empirique de quelques mois dans la vallée du M'Zab au cours des années 2015 et 2016. Durant lequel nous avons adopté l'approche qualitative comme méthodologie de recherche. Nous avons travaillé principalement par le biais d'interviews comme outil d'investigation. Cet article vise à faire la lumière sur les problèmes de gestion des projets d'habitat au M'Zab et en Algérie.

Mots-clés : M'Zab, nouveau ksar, Hamrayat, gestion urbaine, participation

Abstract

This proposal discusses the housing project Hamrayat located at M'Zab in Algeria. Reportedly having all the necessary qualities it would have made a nice new Ksar. This observation leads us to wonder about the reasons that made this project fail. To do this, we go through the story Hamrayat from the birth of the idea until the project death.

This proposal is the result of an empirical work of a few months in the M'Zab valley during the years 2015 and 2016. We adopted the qualitative approach as a

research methodology. In which we work primarily with interviews as an investigative tool. This article aims to shed light on the problems of the management of housing projects in the region and also in Algeria.

Keywords : M'Zab, new ksar, Hamrayat, urban management, participation

ملخص باللغة العربية:

يناقش هذا الاقتراح مشروع إسكان حميرات والذي يقع في وادي مزاب بغرداية، المشروع كان لديه كل الصفات الضرورية التي كان من شأنها أن تجعل منه مشروعاً ناجحاً، هذه الملاحظة تقودنا إلى التساؤل عن الأسباب التي أدت إلى توقفه، وللقيام بذلك سنهتم بتحليل المشروع منذ ولادة الفكرة حتى التوقف التام له.

هذا الاقتراح هو نتيجة عمل تجريبي لبضعة أشهر في وادي مزاب خلال عامي 2015 و2016، اعتمدنا خلاله النهج الكيفي كمنهج بحث، نعمل في المقام الأول مع المقابلات كأداة للتحقيق، تهدف هذه المقالة إلى إلقاء الضوء على مشاكل إدارة مشاريع الإسكان في مزاب وكذلك في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: مزاب، القصر الجديد، الحمرايات، الإدارة الحضرية، المشاركة.

1. Cadre géographique et déroulement de l'enquête du terrain

Le cadre géographique de ce travail de recherche est la vallée du M'Zab. Une région située au nord du Sahara Algérien dans la wilaya de Ghardaïa, à 600 km d'Alger. Elle est habitée initialement par les Mozabites, une minorité ethnique et doctrinale — des Berbères Zénètes appartenant à l'école Ibadite de l'Islam —.¹

¹ Les Ibadites appartiennent à une école islamique combattue durant longtemps par les autres musulmans qui les considèrent comme hérétiques ou kharidjites. « l'ibadisme s'était réfugié dans l'oasis de Wargla. Plusieurs révoltes, au cours du 4^e/X^e siècle tentèrent de restaurer l'État ibadite, mais elles échouèrent et l'ibadisme retourna au kitmân. Cet état de secret n'empêcha pas le maintien de l'institution politico-religieuse ibadite la plus importante, celle des conseils de notables ou de 'ulamâ', que dirigeaient un chaykh ou un hâkim. De manière générale l'ibadisme (et les kharidjismes) ne cessèrent de perdre des adeptes. Les zones où la secte perdura sont essentiellement Wargla, dans le Mzab (Mizâb), qui était une colonie nouvelle de la doctrine, l'île de Jerba dans le Sud tunisien et le Jebel Nafûsa en Tripolitaine. Toutefois l'activité doctrinale se poursuivit à travers les siècles, souvent en relation avec les Orientaux du 'Umân. » (Bleuchot, 2000)

La région est connue pour son patrimoine ksourien, ce qui lui a valu le classement en 1982 comme patrimoine mondial.²

² Les cinq villes historiques de la pentapole sont Al Attenu bâti en 1012, suivie de Bounoura en 1046 puis Ghardaïa en 1053, Melika en 1124 et enfin Beni Isguen en 1347. Celle-ci n'est pas loin de la première, puisque les palais prennent souvent la forme de fortifications – munies d'un ensemble de dispositifs défensifs, ce qui les rend infranchissables en cas d'attaque —. Les ksour comme typologie a probablement vu son apparition vers les XI^{es} /XII^e siècles en concordance avec la situation sécuritaire qu'a connue la région dans cette période. Ainsi, le mot ksar est apparu très tôt dans les sources médiévales, évoqué par des auteurs comme Al Idrissi dans son œuvre *Nuzhat al mushtaq* (Une brève définition du ksar a été évoquée par l'auteur dans son ouvrage *Nuzhat al mushtaq*. Voir : Charif Al Idrissi, *Nuzhat al-mushtaq fi ikhirâq al-âfâq*, d. complète par A. Bombaci, Naples et Rome, 1970-1984, p. 109.) et Ibn Khaldun dans *Kitab al — Ibar* (Une brève définition du ksar a été évoquée par l'auteur dans son ouvrage *Kitab al — Ibar*. Voir : *Ibn Khaldoun, Kitab al — Ibar* le livre des exemples, vol. I, Paris, Gallimard, 2002). Néanmoins, les brefs passages de ceux-ci n'ont pas donné une image complète de ces établissements. Ainsi, ce type d'établissement atteint son apogée à la fin du moyen âge, dû à l'augmentation des perturbations politiques et sociales dans la région (Ould Eida, 2008). Étymologiquement le sens arabe du mot ksar vient de *kassara* et qui veut dire entrave et arrêt « *manaa / habess* ». Pour faire allusion aux grandes maisons « édifices », fortifiés qui surplombent les autres maisons de la cité. Ce qui implique que le sens même du mot ksar (pluriel ksour) renvoie à une sorte d'installation défensive/fortification qui abrite les gens en cas de guerre ou de danger (Othman, 2014, p. 373.). M. Côte renvoie à une autre signification du mot ksar qui est palais (Côte, 2005, 123). Néanmoins, lors de nos lectures et notre terrain, nous avons constaté l'emploi du mot ayrem pour désigner ces ensembles (les ksour). Ainsi, étymologiquement le mot de la langue amazighe qui convient mieux est le mot ayrem/aghrem qui signifie à la fois ville et village fortifiés (Dray, 1998, p.502.). Ainsi, la même signification a été évoquée dans le dictionnaire mozabite-français de Delheure. Par ailleurs, dans sa thèse, Cherifi définit ayrem comme étant l'appellation employée dans le M'Zab. « Les mozabites emploient le mot berbère ayrem (pluriel iyermen) pour dire à la fois bourgade, village, cité et ville. Il s'applique à tout groupement d'habitations sans se soucier de sa taille. Le mot a donc probablement accompagné l'évolution de la cité mozabite dès son origine. On peut le distinguer dans le substantif composé ugyerman (pluriel, At iyerman), qui désigne tout Mozabite habitant une ville autre que celle du locuteur. On est forcément un ugyerman aux yeux de l'autre, de celui qui n'habite pas la même ville que la sienne. Lorsque le Mozabite se présente à un autre Mozabite dont il ignore l'identité, il se définit toujours par rapport à sa ville natale pour anticiper la question rituelle s'manac u-yrem ces ? "De quelle ville es-tu ?" À cet égard, nous signalons que l'appellation ayrem est celle qu'emploient usuellement les Mozabites et non pas le mot ksar (pluriel ksûr) comme le laisse penser la plupart des auteurs, à commencer par Ibn Khaldûn » (Cherifi, 2015, p.164). De ce fait, nous en déduisons que le mot ayrem est employé au M'Zab pour désigner le ksar.² Par ailleurs, Cherifi ne se limite pas à une explication détaillée du mot ayrem mais il renvoie encore à l'origine berbère du mot ksar. En effet, pour l'auteur « ce mot, contrairement à une idée reçue, n'est pas emprunté à l'arabe et il est plutôt le produit de l'arabisation du mot berbère (agsir) qui désigne une typologie géomorphologique : une pente de montagne qui donne accès à un ensemble d'habitations. À ce titre, on peut citer l'exemple de la ville de Ksar al-Boukhari, qui se situe au sud de Médéa, bâtie sur les hauteurs, sur le flanc d'une montagne. D'ailleurs, les mozabites ne manquent jamais, et jusqu'à présent de la nommer lagsir. On peut dire la même chose de Ksar Challala qui n'est qu'une arabisation de l'appellation Agsir n'Challala. En tous cas et jusqu'à preuve de contraire, on n'a jamais relevé l'existence d'un palais ou d'un château comme le laisse suggérer le mot arabe qsar auquel on a attribué l'origine du mot ksar, ni dans ces endroits précis que nous venons de citer, ni au M'Zab, ni dans les autres régions du Sahara » (Cherifi, 2015, p.165).

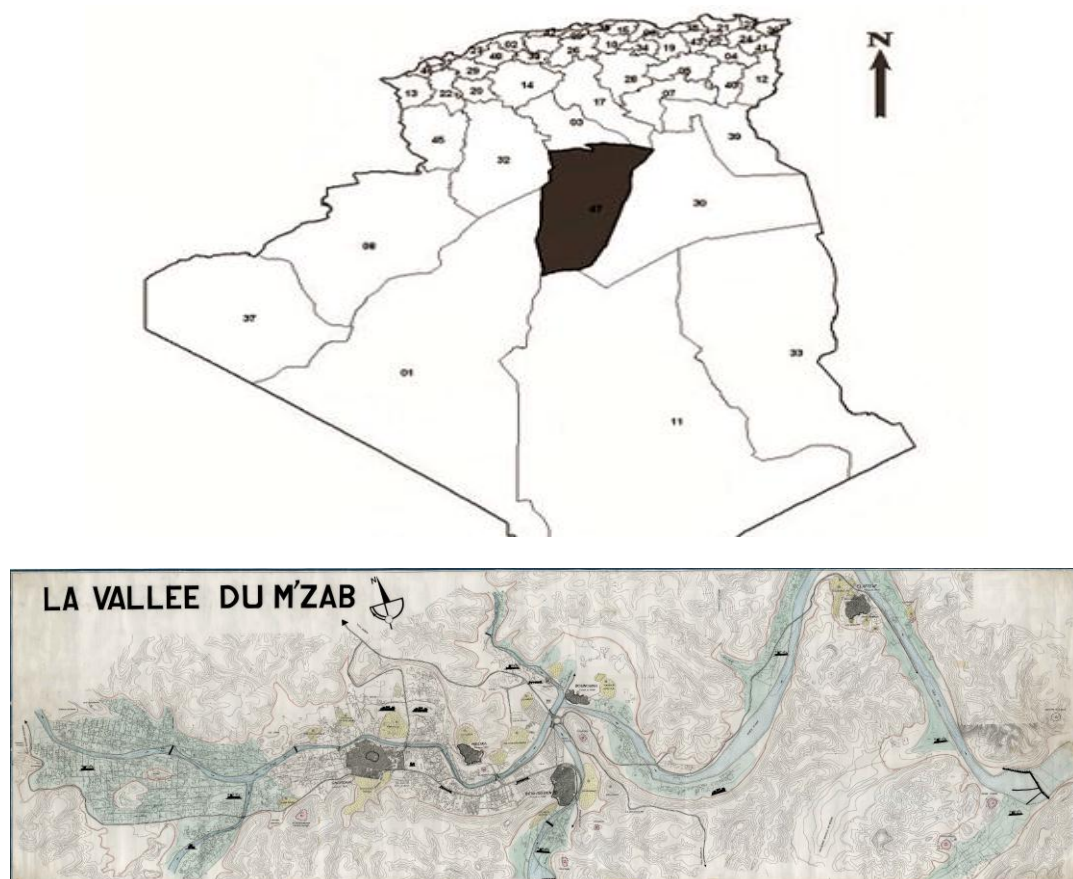


Fig.01 : La vallée du M’Zab (Ighzar n M’Zab) et son organisation en cinq ksour historiques. De gauche à droite ; Ghardaïa (Taghardayt), Melika (At Melichet), Beni Isguen (At Yezjen), Bounoura (At Bounour) et enfin El Attef (Tajnint).
Source : L’office de la promotion de la vallée du M’Zab (OPVM), 2014.

Depuis les années 1990, la région a connu l’apparition d’une série de nouvelles extensions urbaines nommées *nouveaux ksour* — en analogie avec les ksour historiques du M’Zab —. Les nouveaux ksour sont une initiative communautaire développée dans le cadre de la « *formule Ghardaïa* » en 1993. L’objectif principal de cette formule consiste en la réhabilitation des structures traditionnelles locales pour insuffler une nouvelle dynamique au M’Zab (Adad & Aiche, 2013, p.11). La formule Ghardaïa consiste à mettre en place un montage financier qui se base sur le cofinancement des projets et l’implication du citoyen par le biais de touiza.³ « Elle

³ La « *touiza* » ou « *thiouizi* »/volontariat qui est une forme d’entraide courante chez les mozabites. Elle est pratiquée dans plusieurs domaines, fêtes, deuils, tissages, agricultures et constructions, dans ce cas, elle est définie comme « *une forme de coopération où un groupe social se charge à construire une habitation pour une*

repose sur la démarche transversale et le partenariat multiple (les collectivités locales, le privé, et la communauté). Son enjeu central est d'ordre social. Il s'agit de l'insertion sociale des ménages défavorisés, notamment ceux à bas revenus, en les impliquant dans le processus décisionnel participatif dans lequel ils interviennent pour élaborer le contenu architectural et la mise sur pied des nouveaux ksour. La dynamique habitante, comme levier indispensable à la réussite de ces projets, est prise en compte. L'apport du bénéficiaire représente une part faible dans le financement, mais il a un rôle majeur dans la consolidation du montage et le partenariat financier » (Adad & Mazzouz, 2013, p. 72-73). Le promoteur du nouveau ksar Tinaâm s'est exprimé à propos de cette formule « (...) *La formule Ghardaïa a été créée depuis environ 20 ans, nommée ainsi par le précédent Wali Atmani. C'est un montage financier entre l'État, le bénéficiaire et la touiza. Le premier à l'avoir appliqué est Ahmed Baba Ammi, dans son projet Tinemmirine. D'ailleurs, je pense que même la formule LSP (logement social participatif) c'est lui qui en a été l'initiateur. Puisque c'est à partir de son expérience à Tinemmirine que l'État a adopté le système LSP et l'a généralisé sur tout le territoire national...* » (Fr.). À propos du même sujet, le maître d'œuvre du nouveau ksar de Hamryat « (...) *la formule Ghardaïa, c'est la participation du citoyen avec un complément d'aide étatique et une gestion du projet par Touiza. Puis, les équipements et les réseaux divers sont pris en charge par l'État, puisqu'au M'Zab les gens évitent le prêt bancaire. Cette formule permet d'aider les gens d'accéder à la propriété. En résumé c'est la communauté qui aide ses enfants à réaliser le projet par l'entraide et la solidarité, mais bien évidemment avec l'aide de l'État...* » (Fr.).

Pour le moment, uniquement deux de ces projets sont totalement occupés ; Tafilelt et Tinemmirine. Ils ont d'ailleurs eu une renommée nationale, voire internationale. Le nouveau ksar Tafilelt a obtenu plusieurs prix ; le dernier étant celui du premier prix de la ville durable (22 COP) en 2016. Ces deux projets ont également été l'objet de plusieurs travaux de recherche.⁴

personne dans une situation de nécessité » (ADAD, 2012, p. 109). La touiza comme acte social est la manière la plus courante de construire, riche ou pauvre tout le monde est concerné, car le régime d'ouvriers salariés n'existait pas. Chacun des habitants avait une obligation morale vis-à-vis de ses proches, ses voisins... cette action solidaire permettait de tisser des liens entre les gens et répandre une certaine sécurité sociale, mais aussi garantir la transmission du savoir-faire ancestral ainsi que réduire le coût de la construction qui ne coûte d'ailleurs que le temps et l'effort à l'exception de quelques repas offerts pour les participants.

⁴ De nombreux travaux de recherche ont été menés sur les nouveaux ksour. Ce fut le cas d'une série d'articles du professeur Adad Mohamed Cherif traitant de Tafilelt et Tinemmirine ; Adad Mohamed Cherif, « la participation de la population à son habitat : cas d'un nouveau ksar au M'Zab », *Sciences & Technologie D* –

Toutefois, cette démarche n'a pas connu exclusivement des réussites. Ce fut le cas pour le nouveau ksar Hamrayat : notre cas d'étude, mais pourquoi est-ce intéressant de s'attacher à l'examen d'un projet qui n'a pas abouti ?

En effet, nous estimons d'une part que l'échec de Hamrayat éclaire sur les raisons qui ont permis aux autres nouveaux ksour de réussir. Plusieurs défaillances commises dans la réalisation de ce projet ont été rattrapées et corrigées dans les projets qui l'ont suivi ; Tafilelt, Tinemmirine, Tinaâm et Tawenza. De ce fait, Hamrayat servira non seulement d'exemple, mais nous aidera à mieux comprendre l'ensemble de la démarche des nouveaux ksour. D'autre part, nous sommes persuadés que le cas de Hamrayat est un cas révélateur en matière de la gestion de projets dans les pratiques algériennes, car il est l'incarnation du cumul d'un ensemble de mauvaises décisions, de la corruption, des lobbies du foncier, mais aussi, de l'exclusion de l'habitant du processus de prise de décisions. Ainsi, cet article a comme objectif de mettre la lumière sur les problèmes de la gestion des projets à travers le cas de Hamrayat. Donc, nous allons décrire et analyser notre cas d'étude afin d'essayer d'identifier et de comprendre les raisons de son échec.



N° 28, décembre 2008, pp. 67-76. Ainsi que : Adad Med Chérif et REDJEM Ali, » production de l'habitat dans les nouveaux ksour : symbiose entre intervention de l'État et action communautaire, cas du ksar Tafilelt dans la vallée du M'Zab ». Revue, *carrefour africain de recherche et d'échanges pour le développement*, pp. 1-22. Nous notons également le travail des enseignants chercheurs à l'université de Tizi Ouzou Chabi Mohammed et Dahli Mohamed concernant le nouveau ksar de Tafilelt, « Le Ksar de Tafilelt dans la vallée du M'Zab, une expérience urbaine entre tradition et modernité ». Sans oublier l'article d'Ahmed Baba Ammi, dans la revue *vies de villes* concernant l'expérience de Tinemmirine et de Taounza ; « un habitat durable en Algérie, c'est possible ! La belle démonstration de l'association Touiza », revue *vies de villes* N° 24-mai 2016, pp.38-52.



Fig.02 : Vue sur le nouveau ksar de Tinemmirine (en haut) et le nouveau ksar Tafilelt Tajdit (en bas) les deux annexés à At Yezjen. **Source :** Nora Gueliane, septembre 2015, Ghardaïa.

Pour ce faire, nous avons travaillé dans un premier temps sur les documents et les plans fournis par les services techniques de l'assemblée populaire communale d'El Attef ; la direction d'urbanisme de Ghardaïa et la direction du logement ainsi que le plan d'occupation des sols de Hamrayat(POS) et sur une copie d'un document important sur le projet de Hamrayat qui nous a été communiqué par Mr A. Haouache provenant de sa bibliothèque privée et qui contient des informations importantes et retrace la genèse du projet, des plans et des devis détaillés du projet. Nous avons également pu obtenir une copie de deux documents de l'architecte du projet. Le premier est un rapport de synthèse réalisé par les services de la wilaya intitulée *synthèse sur la maîtrise de la croissance urbaine de la vallée du M'Zab*. Le second, intitulé *étude d'aménagement de la vallée de Hamrayat*.

Nous avons également œuvré sur la base d'entretiens. Nous avons alors pu recueillir des témoignages de l'architecte initiateur du projet de Hamrayat. Ce dernier nous a consacré plusieurs entretiens et une matinée passée sur chantier. C'est durant cette visite au terrain qu'il nous a expliqué en détail la conception de Hamrayat, le déroulement du chantier, les contraintes qu'il a rencontrées lors du démarrage du projet. Il a également partagé avec nous son avis à propos des rouages de la politique locale puisqu'il était élu à l'assemblée populaire de la wilaya. Il a évoqué avec nous les différentes politiques publiques dans la région, le fonctionnement de la société mozabite et l'articulation entre les deux dispositifs ; administratif et local. En effet, nos discussions ne portaient pas forcément sur le projet, mais étaient très utiles pour comprendre le contexte local. Il nous a

également procuré la variante initiale du projet de Hamrayat sous forme de poster. Grâce à nos entretiens avec le concepteur du projet, il nous était alors possible de revenir sur la naissance de l'idée du projet et sur le déroulement des travaux sur le chantier. Nous avons également pu recueillir des témoignages par des entretiens avec des administrateurs et des chefs de service à Ghardaïa et El Attef. Notamment avec le directeur de l'agence foncière d'El Attef qui nous a retracés dans un entretien de deux heures, le parcours de Hamrayat. Ainsi que des entretiens avec le chef de service à la commune d'El Attef, qui a eu également la délicatesse de nous donner des explications sur chantier et de nous communiquer le dossier du projet – sous format numérique – ainsi que des photos de celui-ci aux premières étapes de sa réalisation.

L'analyse de l'ensemble de ces sources permet de vérifier la démarche initiale du projet, de connaître ses objectifs et d'examiner les problèmes rencontrés. Le croisement des analyses des entretiens avec les documents fournis par les administrations locales et les visites sur chantier nous ont permis d'élucider l'existence de toute anomalie qui pourrait expliquer l'échec du projet.

2. Présentation et objectifs du projet

La construction du nouveau Ksar de Hamrayat, annexé au ksar historique d'El Attef, a été entreprise en 1996 et le maître d'ouvrage était la commune d'El Attef. Celle-ci n'était pas seule sur le projet, la wilaya, sous l'impulsion du wali Mokhtar Atmani — désigné Wali de Ghardaïa du 11 juillet 1995 jusqu'au 22 août 1999 — soutenait avec ferveur la réalisation du nouveau ksar de Hamrayat. Le projet consistait à construire 250 logements avec une palmeraie de 250 jardins situés en bordure du ksar. Depuis l'an 2000, le projet est en état d'arrêt définitif et les travaux réalisés sont en état de dégradation. En effet, le projet ressemble actuellement à une ruine, une ruine située à 3 km de la ville d'El Attef.

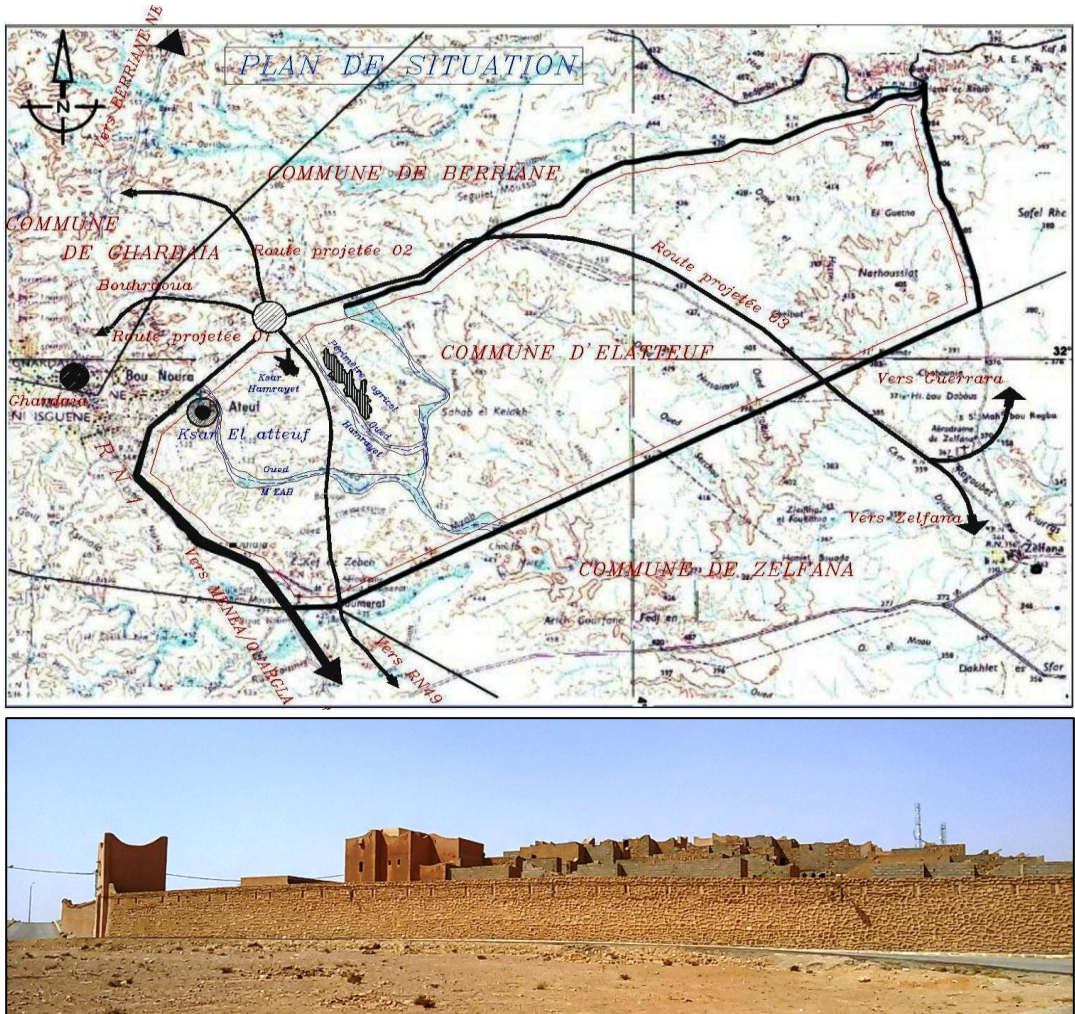


Fig.03 : En haut plan de situation du nouveau ksar de Hamrayat par rapport à El Atteuf et les grands axes de circulation. **Source :** la commune d'El Atteuf (APC), septembre 2015, Ghardaïa. En bas : une vue générale sur le nouveau ksar de Hamrayat. **Source :** Nora Gueliane, octobre 2016, Ghardaïa.

D'après nos interlocuteurs et les documents que nous avons eus entre nos mains, la raison principale de la création du ksar de Hamrayat était le désir de réorienter l'urbanisation de la vallée du M'Zab vers la nouvelle vallée de Hamrayat. Une réorientation qui correspond à la nécessité de gérer l'urbanisation accélérée de la vallée du M'Zab. Ainsi « face à la saturation de l'espace interksourien, les autorités préfectorales ont finalement décidé d'aménager un site destiné à résorber les besoins croissants en matière de construction d'habitation. Le site Hamrayat choisi à cet effet se situe à quelques encablures en aval d'al Ateuf »

(Cherifi, 2015, 198). Ce choix permet « d'inscrire les fonctions régionales de la métropole dans l'espace plus vaste de la vallée sans remettre en cause les équilibres fondamentaux de cet écosystème particulier » (Benyammi, p.3).

Ainsi, l'objectif du projet était essentiellement de diminuer la pression sur la vallée du M'Zab. Une vallée, qui avait déjà dans les années 1990, un tissu urbain assez dense. L'installation de nouveaux équipements d'activités n'aurait pu se faire sans dégrader l'environnement de celle-ci. Surtout si nous tenons compte du fait qu'à l'époque, la vallée du M'Zab n'était pas gérée comme une entité de la commune de Dahya Ben Dahoua jusqu'à El Attef, mais était administrée commune par commune sans aucune vision globale du développement urbain. Sur ce point l'architecte du projet souligne :

« (...) déjà à l'époque le tissu urbain était dense. L'introduction de la voiture a carrément chamboulé la fonctionnalité de l'ancien tissu [notre interlocuteur parle ici du tissu historique qui n'est pas conçu pour accueillir la circulation automobile]. Puis il faut dire que l'État a mis beaucoup de temps pour développer la construction au-delà de la crête limite du plan de sauvegarde de la vallée du M'Zab. Donc l'intervention de l'État se faisait dans des limites physiques très déterminées et serrées, c'est là la raison de la densification d'un tissu déjà initialement dense. Alors l'idée était de créer un nouveau type de villages, semblables aux villages sahariens. L'expérience a été entreprise à Oued Nechou, mais l'initiative n'a pas réussi, à cause de l'éloignement et du manque des équipements de base. À son arrivée, le Wali Atmani a constaté une anomalie administrative dans la gestion de la vallée. En effet, celle-ci était gérée localité par localité, sans aucune vision globale du développement de Ghardaïa. Par exemple, les problèmes hydrauliques de Daya en amont de la vallée ne concernaient pas les gérants d'El Attef en aval, alors que c'est le même cours d'eau. Tous les problèmes s'accumulent de l'amont jusqu'à l'aval et c'est El Attef tout en bas qui subit les conséquences de cette fragmentation de gestion. Donc il a fallu avoir une vision globale de la gestion de la vallée... »
(Fr.).

À la suite de ce témoignage, nous concluons que le ksar de Hamrayat était la première pierre d'une vaste opération de réorientation urbaine dans le but de diminuer la pression urbaine sur la vallée du M'Zab, « afin de lui éviter un étouffement et un étranglement » (Cherifi, 2015, p. 199). D'ailleurs, le ksar de Hamrayat n'était pas une opération conçue de façon indépendante et sans suite,

mais dans le cadre d'un ensemble de nouveaux ksour qui devait voir le jour. Un chiffre de 9 à 10 nouveaux ksour nous a été avancé par un chef de service à la commune d'El Attef et l'architecte du projet.

La création de Hamrayat visait également d'autres objectifs. Le poster qui nous a été communiqué par l'architecte avance que Hamrayat a pour objectif la préservation de l'équilibre de l'écosystème oasien ainsi que la protection des anciennes palmeraies et la création de nouvelles. Selon le même document, le projet visait la prévention des crues de l'Oued M'Zab et une meilleure gestion de l'eau et des assainissements — c'est d'ailleurs un des grands problèmes écologiques que vit la vallée du M'Zab —. De ce fait, le projet visait également à « ne pas reproduire l'urbanisation irréfléchie des années précédentes dont la vallée garde encore les stigmates » (Cherifi, 2015, 199).

Enfin, le projet de Hamrayat constitue une valorisation de l'expérience ancestrale dans l'occupation de l'espace et un moyen de préserver et de transmettre le patrimoine matériel et immatériel de la région. De ce fait, « l'urbanisme adopté sera donc semblable à celui de la vallée, reproduisant le modèle du bâti ancien ou ce qu'on appelle ici l'approche ksourienne » (Cherifi, 2015, 199). Sans pour autant oublier la raison essentielle et impérieuse du projet de construction d'un nouveau ksar qui est la crise du logement. Une crise qui touche la région comme le reste des villes du pays, et qui rend l'accès à la propriété, une tâche difficile, particulièrement pour les jeunes couples.

Pour conclure sur ce point, nous tenons à dire que l'idée du projet a été motivée par le haut de la pyramide — par les autorités locales, et en particulier le Wali Atmani — et non pas par la base — la population —. De fait, l'ambitieux objectif de réorientation de la croissance urbaine vers la nouvelle vallée était celui des autorités locales [les services de la wilaya] et non pas de la population. Car malgré les bienfaits de cette réorientation, jusque-là la population n'envisageait pas autre chose que l'installation auprès des anciens centres urbains. Nous allons voir dans les pages qui suivent que les réticences de la population seront en partie à l'origine des échecs qu'ont connus les projets des nouveaux ksour, d'Ioumed et de Hamrayat. D'autant plus que les autorités n'ont fait aucun effort de pédagogie pour gagner les populations aux projets.

3. Le choix du site du projet

Le ksar de Hamrayat est situé au nord-est de la ville d'El Attef. Il occupe une colline d'un relief aride et accidenté surplombant la vallée. L'assiette du projet est de nature rocailleuse avec une pente de 12 % de direction sud/sud-est. En outre, le projet est à une distance de deux à trois kilomètres de l'ancien ksar d'El Attef, situé au périmètre du quartier Chahid Messaoud. Il est difficilement accessible par une voie d'une grande pente. D'ailleurs, nous allons voir dans les pages qui suivent que l'accessibilité est l'un des problèmes majeurs du projet.

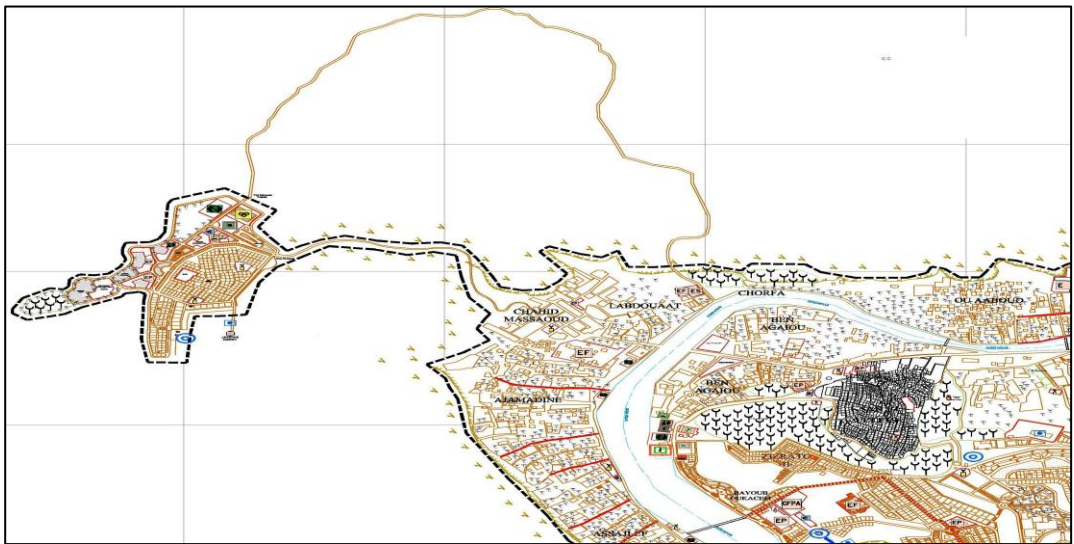


Fig.04 : la situation du nouveau ksar de Hamrayat par rapport à l'ancien ksar d'El Attef. **Source :** URBATIARET, avril 2014, Ghardaïa.

Le plan d'occupation aux sols [POS], considère que le site choisi pour l'installation du projet, est avantageux pour plusieurs raisons. La première est la nature du site, un site totalement vierge sans aucune contrainte et situé à proximité de l'ancien ksar El Attef. Par ailleurs, le site de Hamrayat est aussi situé à proximité de la voie d'évitement de la vallée du M'Zab et de la voie projetée El Attef — Guerrara. Ce qui va permettre l'intégration du projet à l'ensemble de la vallée et le désenclavement de la ville d'El Attef. Un autre point avantageux évoqué par le POS est celui de la morphologie du terrain en pente en une seule direction. Une morphologie qui permet la bonne évacuation des eaux usées et pluviales. Enfin, le POS considère que le site de Hamrayat, surplombant la vallée du M'Zab et la ville d'El Attef, offre une vue panoramique agréable. De ce fait, et selon les orientations du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme [PDAU],

« Le site de Hamrayat est le noyau initial d'une stratégie de développement durable de la vallée de Hamrayat qui s'étend sur une longueur de 27 km à gauche de la vallée du M'Zab. » (POS Hamrayat, p. 9).



Fig.05 : vue sur le site d'implantation du nouveau ksar de Hamrayat. **Source :** Nora Gueliane, octobre 2016, Ghardaïa.

Concernant, maintenant, le choix du site, certains de nos interlocuteurs avancent que ce seraient les notables d'El Attef qui l'auraient choisi.⁵ Une hypothèse peu probable à notre sens. Car, suivant les documents que nous avons sous les mains ainsi que les témoignages de l'architecte et de l'agence foncière, le projet est le résultat d'une décision politique et d'une étude qui a été faite par les services de la wilaya.⁶ Cette étude a proposé comme synthèse la réorientation de

⁵ Au M'Zab, toute une hiérarchie d'institutions traditionnelles (coutumières) sont encore active en parallèle et en collaboration avec les institutions officielles – étatiques —. En effet, il y a deux types d'institutions. Des institutions religieuses chargées de la gestion de la vie spirituelle et morale des Mozabites ; les Azzabas (au niveau du ksar) et le conseil de Aami Said (au niveau de la confédération). Des institutions civiles ; ou laïques. Celles-ci se chargent de la gestion de la vie sociale (les achiras), et de la vie politique et économique au niveau de la ville (les notables). Les grandes décisions qui concernent toute la confédération sont parmi les prérogatives du conseil d'El kurti.

⁶ Selon le document de synthèse présenté par Benyammi, la wilaya était favorable à une extension qui devait s'inscrire dans un cadre plus large que les limites de la vallée du M'Zab, vu les ressources limitées en eau et en foncier, mais aussi afin de préserver un espace primordial pour l'écosystème oasien ; les palmeraies. L'étude est venue justifier le choix du site de Hamrayat comme pôle d'extension. Néanmoins, la nouvelle vallée a été choisie par le PDAU comme nouveau pôle. Un choix validé lors de la visite du conseil exécutif de la wilaya de Ghardaïa au site lors de l'apparition de l'idée de la création du ksar de Hamrayat. Le conseil exécutif est

l'urbanisme de la vallée du M'Zab vers la nouvelle vallée de Hamrayat. Ainsi, elle a donné le feu vert pour la création d'un ensemble de nouveaux ksour, le premier étant celui de Hamrayat. Par ailleurs, le site de Hamrayat a été choisi pour sa situation, un monticule surplombant la vallée – en analogie avec la situation des anciens ksour —. D'ailleurs, la ressemblance entre la morphologie du site de Hamrayat et celui de la vallée du M'Zab était à l'origine du nom du projet, « la seconde vallée du M'Zab » (Cherifi, 2015, p. 198). Le site de Hamrayat est aussi le commencement d'un nouveau pôle d'extension ; la vallée de Hamrayat. À ce sujet le chef du service urbanisme à l'APC d'El Attef a signalé « (...) *Le site d'intervention de Hamrayat est parfait pour la réalisation d'un ksar — une colline surplombant la vallée —. Il est aussi situé au début de la nouvelle vallée. L'objectif était de décongestionner la vallée du M'Zab et d'orienter l'urbanisation vers le nouveau pôle ; vallée de Hamrayat...* » (Fr.). Il a ajouté aussi : « (...) *En fait, la région de Hamrayat deviendra à long terme un grand pôle. Car elle a l'avantage d'être un site étendu, avec un terrain plat. Contrairement à la vallée du M'Zab, où le terrain est plus difficile. Ces données font que la vallée de Hamrayat est assez avantageuse à une extension urbaine future...* » (Fr.). À propos du même sujet, le directeur de l'agence foncière d'El Attef a ajouté :

« (...) le site de ksar Hamrayat est le commencement de la plus proche nouvelle vallée de la vallée du M'Zab. Vous avez sur la carte la commune d'El Attef [il explique à partir de la carte]. Une nouvelle vallée se crée à partir d'El Attef. C'est vers celle-ci que l'architecte du projet nous avait orientés pour les extensions futures et il avait raison. En effet, la nouvelle vallée est mieux que les zones d'extensions actuelles comme Zizratou et Ami Hammou.⁷ Ces deux sites influent négativement sur la qualité paysagère des ksour historiques. L'arrière-plan du ksar doit être une montagne nue. Si le skyline est bâti, on n'arrive pas à distinguer la forme du ksar et sa qualité paysagère demeure mauvaise. À noter que les gens ne se soucient pas des lois d'urbanisme. L'irresponsabilité des gens est accompagnée d'une faiblesse du contrôle de l'État. [...]. De ce fait, l'extension sur la vallée de Hamrayat était la seule solution pour El Attef afin d'assurer une évolution urbaine saine et de décongestionner la vallée du

composé des responsables techniques de tous les domaines chapeautés par le Wali de Ghardaïa de l'époque Mokhetar Attmani. Concernant la date exacte de la visite du site par le groupe, notre interlocuteur ; l'architecte du projet n'a pas pu donner une date exacte. Mais c'est vers les années 1996/1997, juste avant le démarrage du projet.

⁷ Zizratou et Ami Hammou sont deux sites d'extension dans la commune d'El Attef marqués par l'habitat illicite. Les gens s'orientent vers la construction dans ces deux sites, car ils sont les plus proches du chef-lieu.

M'Zab. La vallée de Hamrayat s'est présentée alors comme le meilleur pôle d'extension... » (Fr.).

D'après ces témoignages, il est désormais clair que ce sont bien les services de la wilaya, chapeautés par l'architecte, qui ont fait le choix du site et non pas les notables d'El Attef. Une chose qui nous a été également confirmée par l'architecte de Hamrayat, qui a rappelé que la population et les notables n'ont été informés que tardivement du projet. Ce qui fait qu'il était impossible que ceux-ci participent sous n'importe quelle forme au choix du site. Notre interlocuteur a ajouté qu'en tant que maître d'œuvre et président de l'équipe de la wilaya, il avait participé personnellement au choix du site. Cela s'est fait en concertation avec une équipe d'experts et des autorités de la wilaya. Il a déclaré « (...) *je n'ai pas choisi le site de façon individuelle, mais avec tout le conseil technique, le Wali, tous les services techniques de la Wilaya à l'époque avaient visité le site. Je les avais même emmenés vers l'ancienne piste qui fait El Attef/Guerrara. Si vous voulez, on fait un tour là-bas pour que je vous explique le projet de manière plus détaillée. En effet, je n'ai pas vu le site depuis des années, donc j'ai perdu un peu les repères... » (Fr.).*

De ce fait, nous en avons conclu qu'aucune initiative de concertation n'a été mise en place afin d'associer les habitants, ni même les institutions traditionnelles. C'est ce qui nous a été confirmé par l'architecte, quand il nous a révélé que les notables d'El Attef étaient les derniers à être informés du projet « (...) *Les notables étaient les derniers auxquels on a parlé du projet. Le projet a été fait et piloté par moi-même et la direction des travaux publics de la Wilaya, urbanistes, architectes, ingénieurs et les administrateurs de la wilaya, d'ailleurs le maître d'ouvrage était la wilaya. Donc chapeauté par le Wali en personne. Sachant que les notables ont manifesté une réticence à propos du projet à l'époque... » (Fr.).* Ainsi, non seulement les notables n'ont pas été impliqués dans le projet, mais ils étaient aussi réticents. Un constat qui nous a été confirmé par un des élus locaux qui atteste que les notables ne voulaient catégoriquement pas du projet.⁸

⁸ D'où vient donc l'idée que ce sont les notables qui ont proposé la création du nouveau ksar – une idée répandue dans la population locale ? Nous pensons que cela tient au fait que les notables n'ont pas exprimé leur refus publiquement — de crainte d'entrer en conflit d'intérêts avec les autorités locales, de sorte que les notables et les *Azzabas* étaient tous présents lors de l'inauguration du projet. C'est probablement ce qui a laissé s'accréditer l'idée que c'étaient bien les notables qui en étaient à l'origine sachant que la population locale est portée à les créditer de tout ce qui se fait localement et, inversement, n'attend pas grand-chose de l'administration algérienne.

Cependant, pourquoi les notables ont-ils refusé un projet — qui semble — avantageux aux habitants d'El Attef ? Une interrogation qui nous a amenée à revenir sur les raisons de ce rejet. Notre interlocuteur — l'architecte du projet — signale que les notables ne voulaient pas du projet pour deux raisons. D'abord parce qu'ils ne voulaient pas s'engager sur le site de Hamrayat, considéré comme éloigné de l'ancien ksar. Ils risquaient ainsi de perdre le contrôle social sur les jeunes couples qui iraient habiter loin du ksar « (...) *je suis Mozabite et je sais comment cette société raisonne, ils veulent garder leurs enfants le plus proche possible pour pouvoir les contrôler...* » (Fr.), assène notre interlocuteur. C'est d'ailleurs pour cette raison que les notables laissaient faire les extensions anarchiques de la ville d'El Attef, comme Ami Hammou et Zizeratou. Car celles-ci étaient proches de l'ancien ksar.

La deuxième raison — quoique nous n'ayons pas pu la confirmer — est l'existence d'un lobby foncier dans la commune d'El Attef qui a investi beaucoup d'argent dans les extensions proches du ksar compte tenu de leur valeur sur le marché foncier. De ce fait l'installation d'extensions en dehors d'El Attef, dans la vallée de Hamrayat, risquait de porter atteinte aux intérêts de ce lobby du foncier. Cependant, il faut prendre en considération que, comme toutes les villes algériennes, les lobbys du foncier sont souvent des élus locaux et des hauts fonctionnaires des services de l'urbanisme et des communes. Ce qui est contradictoire avec le fait que ce sont effectivement les autorités locales qui ont porté le projet. Sauf si au sein même de celles-ci, les avis étaient contradictoires à propos du projet. La wilaya avec l'appui du Wali voulait de Hamrayat, contrairement à la commune (composée des élus locaux) qui n'en voulait pas. Toutefois, nous n'avons pas pu vérifier les propos de notre interlocuteur.

Cependant, le motif avancé par les notables — comme cause de leur réticence vis-à-vis du projet — est l'accès à Hamrayat. En effet, pour aller d'El Attef à Hamrayat, il est indispensable d'emprunter une voie traversant le quartier Chaïd Massoud. Cette voie est non seulement étroite et avec un grand dénivelé, mais elle est surtout située dans une zone de peuplement malikite. Il semble bien que ce soit en cela que réside la raison du refus des notables d'El Attef « (...) *Parce qu'ils pensent que de cette façon les malikites auront le contrôle de l'accès au Ksar de Hamrayat...* » (Fr.), précise l'architecte du projet. C'est une affirmation qui nous a déconcertés, car, El Attef est historiquement une ville calme, symbole de la

paix entre les deux communautés, qui se côtoient depuis des siècles. Pourtant, en retournant vers les habitants d'El Attef, avec de nouvelles questions, ceux-ci nous ont effectivement confirmé les propos de notre interlocuteur. Les gens d'El Attef se sont mis d'accord « (...) *il est hors de question pour eux de passer par ce quartier à cause des agressions qu'ils subissent de la part des habitants [Arabes/Malikites]...* » (Ar.). Zohra, une femme d'El Attef confirme les propos précédents « (...) *s'il y a la paix à El Attef, c'est parce qu'une minorité arabe vit avec une majorité mozabite. S'ils étaient plus nombreux, comme à Ghardaïa, la donnée changerait et El Attef serait aussi touché par le conflit...* » (Ar.).

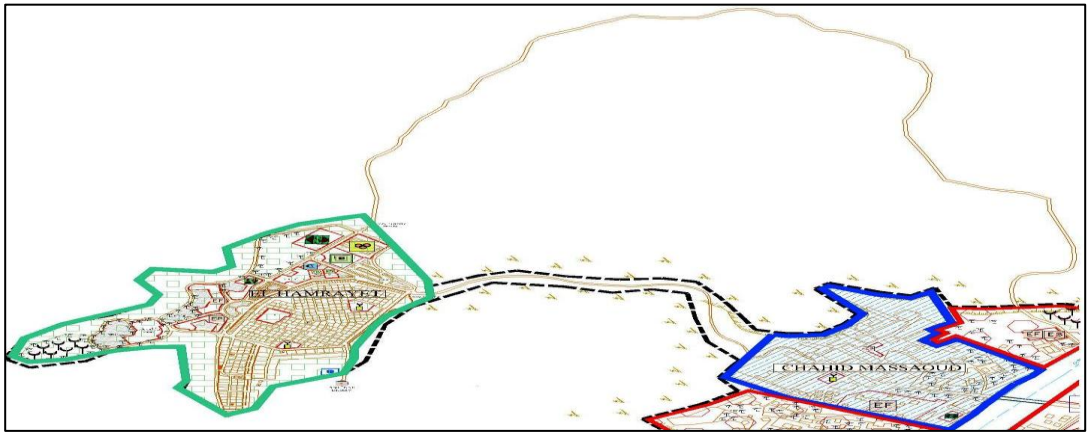


Fig.06 : la situation du nouveau ksar de Hamrayat en lisière de Chahid Massaud et la seule voie fonctionnelle passe par ce quartier. Nous pouvons également voir la nouvelle voie projetée. **Source** : URBATIARET, avril 2014, Ghardaïa.

Nous avons creusé encore davantage le lien entre le refus d'aller à Hamrayat et la communauté arabe d'El Attef. Nous avons alors su qu'il ne s'agissait pas uniquement de la voie conduisant au projet, mais c'est tout un conflit sur le foncier qui a rendu les notables réservés à propos du nouveau ksar de Hamrayat. En effet, l'installation du projet à Hamrayat implique que des gens d'El Attef – majoritairement mozabite – iront s'installer dans la nouvelle vallée. Une question a alors été posée par les notables : qui viendra s'installer alors dans les quartiers aux alentours d'El Attef ? L'idée de voir le ksar d'El Attef entouré par des quartiers arabes a probablement irrité les notables. Ce qui nous amène à penser que les notables craignaient réellement un déséquilibre dans l'acquisition du foncier autour de l'ancien ksar, si l'extension se faisait vers la vallée de Hamrayat. Car, dans tous les cas, l'État n'aurait pas les moyens d'empêcher la prolifération de l'habitat illicite si celle-ci se produisait.

En conclusion, nous en déduisons que, malgré ses ambitieux objectifs, le projet n'avait pas été pensé sur de bons fondements [sans prise en considération des données sociales, culturelles, politiques, etc.]. D'une part, nous avons une population mise à l'écart dans la fixation des objectifs, de l'autre, une contradiction dans les fins des autorités politiques locales qui imposaient le projet et une assemblée traditionnelle qui ne voulait pas de celui-ci. Il s'est ajouté à cela l'implantation du projet dans un site « indésirable » pour la communauté – habitants et notables. Ce constat nous amène également à conclure que ce n'est pas tant un problème de manque de solidarité qui a compromis ce projet, mais bien d'autres raisons d'ordres pratiques, que nous avons détaillées et détaillerons tous au long de ce chapitre.

4. *Le programme du projet*

L'architecte nous a expliqué comment le programme du projet avait été pensé. Il a avancé d'emblée qu'un ksar est par définition autonome « (...) *L'objectif d'un ksar est d'assurer un minimum d'autonomie fonctionnelle. Donc, celui-ci doit avoir une source d'eau — le puits dans l'ancien ksar, le forage à Hamrayat —, la mosquée et la place du marché. La mosquée assure le commandement, l'eau donne la vie, le souk permet les transactions internes et externes. Juste à côté, nous trouvons la palmeraie, le lieu de production. La porte du ksar de Hamrayat qui mène vers la palmeraie est nommée la porte du travail — Bab el Amal —...* » (Fr.).

De ce fait, la première idée était d'avoir une autonomie fonctionnelle et décisionnelle dans le ksar. La deuxième idée était de prévoir une partie construite — bâtie — et une autre non bâtie ; la palmeraie « (...) *La palmeraie qui va essayer de redonner aux enfants de la région l'amour de la terre, un concept détruit par la politique de nationalisation des années 1970...* »⁹ (Fr.). Mon interlocuteur a ajouté

⁹ Mon interlocuteur fait référence dans son témoignage à la politique de nationalisation des années 1970 — du président Boumédiène — adoptée lors de la révolution agraire. Cette révolution avait le slogan de : *la terre appartient à celui qui la travaille*. Une politique qui était loin d'être neutre dans son application dans la wilaya de Ghardaïa. Car, selon notre interlocuteur, elle a limité la surface des palmeraies à 20 palmiers par palmeraie individuelle. Cette politique a eu des effets catastrophiques sur le mode de production économique et sur l'urbanisation de la vallée. Le Mozabite [étant le plus touché par cette politique] a abandonné le travail agricole pour s'orienter vers le commerce ou d'autres secteurs d'activités. D'autres ont même fait le choix d'urbaniser leurs jardins, plutôt que de les voir occupés par des étrangers. Ainsi, bien que cette politique ait été arrêtée juste à l'arrivée de Chadli Benjdid au pouvoir — en 1979 — ses effets étaient irréversibles. Les gens ont eu un choc et perdu complètement confiance dans le système politique du pays. D'autant plus que cette politique a été appliquée avec des intérêts idéologiques dans le M'Zab — elle était la couverture légale pour permettre le transfert du foncier aux Arabes, qui, dans la plupart d'entre eux, étaient uniquement des ouvriers agricoles (*khammès*) chez les Mozabites.

sur ce point-là « (...) *installer un bâtiment dans le désert n'a pour moi aucune valeur s'il n'est pas accompagné d'une palmeraie...* » (Fr.).

L'autonomie d'un ksar implique également l'existence d'un ensemble d'équipements. Notre interlocuteur a dit à ce propos « (...) *pour ce qui concerne l'activité, j'ai proposé toutes les infrastructures de base nécessaires afin d'assurer une vie facile aux habitants...* » (Fr.). Ainsi après l'habitat et la palmeraie, le cimetière, la mosquée, l'enseignement, le commerce, le souk, ainsi que les antennes administratives, constituent tous des fonctions indispensables pour le ksar. Par ailleurs, les équipements ont été installés dans la partie du terrain dont le relief se caractérise par des pentes raides. Ce choix a été fait par le maître d'œuvre afin de minimiser les dépenses pour les habitants du ksar. Il a précisé « (...) *j'ai installé les équipements dans la zone la plus en pente, car c'est l'État qui va réaliser les travaux et non pas l'habitant. Celui-ci ayant plus de moyens pour le faire...* » (Fr.).

Les lots du ksar sont au nombre de 250 unités avec une surface moyenne de 120 m². Par ailleurs, dans le périmètre du ksar, la commune a prévu des jardins de 1000 m² pour chaque bénéficiaire [250 jardins]. Ce sont d'ailleurs ces lots agricoles de 1000 m² qui ont encouragé les gens à aller à Hamrayat. Le chef de service de la commune d'El Attef s'est exprimé à ce sujet « (...) *avoir son propre jardin auprès de la maison est le rêve de tout Mozabite et puis c'est la coutume chez nous, nous avons le ksar et ses jardins juste à côté...* » (Ar.).

En plus des lots et des jardins, les autorités ont projeté un ensemble d'équipements de proximité nécessaires à la vie des habitants du ksar. Ainsi, à partir des plans et des fiches techniques qui nous ont été fournies par la commune d'El Attef, nous relevons les équipements suivants : une mosquée, une école coranique, une école primaire, une annexe d'école fondamentale, une antenne de la commune, un bureau de poste (PTT), une salle de soins, une salle polyvalente, un centre culturel, une aire de jeux, un terrain de sport, un jardin public pour les enfants, des espaces verts, un souk, un équipement socioculturel, une crèche. Sans oublier des puits traditionnels, un château d'eau, un forage, un cimetière et un parking. Pour l'alimentation en eau potable, un réservoir distant de 80 m du ksar alimente le site. Néanmoins, le réseau d'alimentation en eau potable était encore en cours d'étude lors du début de réalisation du projet. Ce qui fait que, concrètement, le site était sans eau courante lors des travaux. Ainsi, un renforcement du système AEP, d'assainissement et d'évacuation des eaux usées était programmé par le plan d'occupation aux sols (POS).

En conclusion, et en dépit de la philosophie de l'architecte et des promesses des autorités locales – voire les délais de réalisation assez optimistes –, ce programme ambitieux n'a jamais vu le jour. Le projet n'a même pas pu bénéficier d'une voie d'accès convenable vers le site. De fait, le sous-équipement était une des raisons principales de l'échec du projet, un point que nous allons détailler dans les pages qui suivent.

5. La genèse du projet

Un des problèmes majeurs qu'a connus Hamrayat est la discontinuité de son processus de gestion. En effet, celui-ci a connu plusieurs programmes et sous la responsabilité de différentes administrations ; en commençant par la commune et la wilaya, comme maître d'ouvrage qui a lancé un programme d'autoconstruction. Puis l'agence foncière qui a lancé plusieurs quotas de logements évolutifs et enfin des programmes de logement sous la tutelle de l'Office de Promotion et de Gestion immobilière (OPGI).¹⁰ La multiplication des programmes avait pour but la relance du projet, mais il semble que cela n'a fait qu'empirer la situation. Car chaque acteur avait sa vision et sa façon de faire les choses. Ce qui a fait du projet un cumul d'initiatives non abouties.

a) La naissance de l'idée du nouveau ksar de Hamrayat

Nous avons obtenu plusieurs versions de la naissance de l'idée du ksar de Hamrayat. La première version considère que les notables d'El Attef étaient à l'origine de la création de Hamrayat. Une version que nous avons déjà évoquée et analysée dans les pages précédentes. Nous avons expliqué que non seulement les notables n'étaient pas à l'origine de la naissance de l'idée de Hamrayat, mais, au contraire, s'y sont opposés.

Une autre version des faits confirme que l'idée de construire Hamrayat est née à la suite d'une étude réalisée en 1995. L'étude était pilotée par un groupe de réflexion et traitait du développement urbain et architectural de la vallée du M'Zab. Les synthèses de ce groupe de travail ont été réunies dans un rapport. Parmi les conclusions de ce dernier, il est mentionné que, « même après la désignation de

¹⁰ Les **Offices de Promotion et de Gestion Immobilières (OPGI)** sont des établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ils sont réputés commerçants dans leurs rapports avec les tiers et sont soumis aux règles de droit commercial. Ils sont chargés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale de l'État de promouvoir le service public en matière de logement, notamment pour les catégories sociales les plus démunies. Ils sont par ailleurs habilités à gérer les biens immobiliers qui leur sont confiés. Voir : <https://www.logement-algerie.com/opgi-les-offices-de-promotion-et-de-gestion-immobilières>

Ghardaïa comme Wilaya, les dirigeants ont continué à gérer la cité comme une commune. Son espace n'était pas planifié comme chef-lieu accueillant de plus en plus de structures, d'équipements, d'activités, mais plutôt comme des communes indépendantes l'une de l'autre, sans aucune vision commune de l'évolution de l'espace de la vallée » (Benyammi, rapport). Le maître d'œuvre du projet précise : « (...) *il fallait alors déjà à l'époque — en 1995 — trouver une solution à la densification urbaine, des réseaux divers, de la circulation, des équipements et de l'habitat...* » (Fr.).

En conséquence, le groupe de réflexion a fait un diagnostic à partir duquel des propositions ont été faites. Parmi les solutions proposées aux problèmes urbains de Ghardaïa, trouver une autre vallée parallèle qui offre approximativement les mêmes caractéristiques géographique, morphologique que la vallée du M'Zab et qui a un écoulement d'évacuation. « (...) *C'est à partir de là que j'ai fait cette étude de Hamrayat...* » (Fr.), nous a déclaré l'architecte du projet. Toutefois, ce dernier voulait reprendre le même processus de la création de la vallée du M'Zab dans la vallée de Hamrayat, par la réalisation d'une série de ksour. Le premier de cette série aurait été Hamrayat. Ce qui fait que ce dernier n'était que le début d'un projet plus vaste et plus ambitieux qui visait à créer une nouvelle vallée, sur les traces de l'ancienne vallée et suivant le même processus et la même logique d'implantation. Notre interlocuteur a expliqué :

« (...) *Pour ce projet, j'ai essayé d'amener l'idée que nos ancêtres ont trouvé une vallée, ont commencé à installer des villages qui, au fil du temps ont prouvé leur limite. Alors ils les ont remplacés par d'autres un peu plus loin jusqu'au moment où nous arrivons, nous, après l'indépendance densifier la région sans penser à de vraies solutions. Alors je suis revenu, dans ce projet, au processus initial et j'ai essayé de faire mieux dans la conception en prenant compte des avantages et des inconvénients des anciens ksour. Dans l'ancien temps, la porte était petite, l'étanchéité était inconnue. Néanmoins, nos ancêtres comprenaient la nature de la région et ils ont appris de ses leçons, comment vivre dans un tel milieu. Une leçon que nous n'avons malheureusement pas acquise...* » (Fr.).

Enfin, une troisième version des faits assure que la création d'Hamrayat correspondait à une volonté politique des décideurs locaux de l'époque. Le Wali de Ghardaïa, Atmani, voulait créer un nouveau ksar pour fêter le millénaire d'El Attef et laisser de ce fait une trace de son mandat comme Wali de Ghardaïa. De fait, c'est le même Wali qui a demandé la création du nouveau ksar d'Ioumed. Ce qui

accrédite encore cette version, c'est la médiatisation qu'ont connue ces deux projets. Tous les deux ont été inaugurés par des présidents de la République ; Liamine Zeroual pour Hamrayat et Abdelaziz Bouteflika pour Ioumed. Cette médiatisation et les propos de nos interlocuteurs ; chef de service à la commune d'El Attef, mais aussi les propos des habitants de cette ville, confirment que le projet était une décision politique. Il semble aussi que les habitants d'El Attef n'étaient pas motivés pour habiter à Hamrayat et que le projet leur a été imposé par les décideurs. C'est ce que, Hammou et Youcef, deux habitants d'El Attef ont confirmé lors d'un entretien « (...) *Hamrayat n'était pas une décision prise par la base [la population]. C'était une décision politique imposée par le Wali de l'époque ; Atmani. Il voulait avec la célébration du millénaire d'El Attef créer quelque chose pour sa gloire...* » (Ar.).

Dans le même sens des précédentes déclarations, le directeur de l'antenne de l'agence foncière d'El Attef a affirmé que l'idée de construire Hamrayat est née lors des festivités du millénaire de ksar El Attef (1996), que le Wali de Ghardaïa était motivé par l'idée de créer un nouveau ksar. D'ailleurs, les autorités locales étaient tellement motivées que le projet était inscrit parmi les priorités des documents d'urbanisme ; le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des Sols (POS). En outre, un directeur de l'agence foncière de la wilaya a adopté le même discours, en déclarant « (...) *Dans un pays comme l'Algérie, la décision politique a son poids dans les projets. Par exemple le premier ksar Hamrayat, c'était le Wali Atmani qui l'a voulu, c'était une décision politique. Alors que, créer un ksar n'est pas si évident. On ne force pas les gens à créer un ksar. La preuve, allez-y sur le site, il est en ruine...* » (Ar.).

Pour clarifier ce point, nous avons alors posé la question à l'architecte du projet, qui était en contact direct avec les autorités locales et très proches du Wali. Ce dernier a nié le fait que le projet ait été imposé à la population sans pour autant démentir totalement la motivation des autorités, plus particulièrement du Wali Atmani « (...) *le projet a été inauguré par le président de l'époque Liamine Zeroual. Tous les notables d'El Attef étaient présents, les Azzabas, les habitants, on a fait un grand Moaarouf.*¹¹ Alors le projet avait un soutien politique ? *Oui, il était*

¹¹ El Maarouf est un grand repas où tous les habitants d'une ville sont invités. Il est organisé au début des travaux, d'un projet, d'une récolte, de l'inondation de l'Oued... etc., afin d'implorer la bénédiction d'Allah.

une priorité pour les autorités locales. D'ailleurs il était sous la responsabilité directe du Wali... » (Fr.).¹²

Cependant, si le projet avait un arrière-plan politique, il avait également d'autres objectifs. Le plan d'occupation des sols de Hamrayat précise que le projet était initié pour faire face à la croissance démographique et les problèmes en milieu urbain (POS Hamrayat, p.1).¹³ Ainsi, ses recommandations étaient claires, pour faire face à ces problèmes, « il faut penser à créer des espaces d'extension urbaine en dehors de la vallée du M'Zab » (POS Hamrayat, p.8). C'est ainsi que la vallée de Hamrayat s'est vue devenir un pôle d'extension par excellence.

Nous pouvons donc envisager qu'en l'occurrence la nécessité s'est conjuguée avec une volonté politique et que c'est probablement cette dernière qui a raidi la population qui suspectait qu'on voulait la couper de la cité mère et soustraire les nouvelles générations à l'emprise des anciennes.

b) Le choix de la population

Quand le programme du projet a été fixé, la commune a lancé un appel pour recevoir les dossiers des gens.¹⁴ Un comité social a été créé afin de sélectionner les dossiers, et qui a de ce fait, travaillé en collaboration avec les achiras d'El Attef. Les lots ont ainsi été attribués en suivant des quotas, correspondants aux fractions traditionnelles d'El Attef. C'est d'ailleurs, ce qu'un chef de service à la commune d'El Attef nous a confirmé « (...) nous avons pris en considération le système des achairs pour que toutes les fractions bénéficient de façon égale des lots. En même temps, l'offre est proportionnelle à la grandeur des achiras. Donc une grande achira a plus de lots qu'une autre plus petite. Ensuite, une fois le projet démarré,

¹² Nous avons également discuté avec notre interlocuteur des raisons du choix de l'option nouveau ksar. Les concepteurs auraient pu opter pour la construction de lotissements ou de nouveaux quartiers, mais pourquoi choisir un nouveau ksar ? Ce dernier a répondu que l'objectif était une indépendance totale entre les deux vallées. Un nouveau ksar était ainsi la solution la plus adaptée pour un tel choix et dans une région comme le M'Zab. Notre interlocuteur « (...) un lotissement, c'est une extension, pas une création. Un lotissement s'installe dans un tissu déjà urbanisé. Alors que, créer un ksar, c'est créer une base de vie dans un milieu non urbanisé au préalable. La vallée dont je te parle est une vallée détachée de la vallée du M'Zab. On voulait une indépendance totale de la nouvelle vallée, autonomie totale en termes d'habitat et d'équipements... » (Fr.).

¹³ Le POS décrit en détail l'ensemble de ces problèmes ; une extension non maîtrisable du cadre bâti vers la palmeraie, la déformation de la physionomie de la vallée ainsi qu'un problème en matière d'assiettes foncières dans la région. À cela s'ajoutent le non-respect du cachet architectural local et une dégradation de l'environnement général de la vallée [due aux problèmes de remontée de la nappe, des inondations, des rejets des eaux usées... etc.].

¹⁴ Les conditions du dépôt du dossier étaient les suivantes ; ne pas avoir déjà bénéficié d'un des programmes de logements ni joui d'une aide financière pour le logement. Ainsi, le candidat devait justifier une résidence permanente dans la commune d'El Attef, depuis au moins cinq ans.

c'est la achira qui suit ses bénéficiaires, car elle en est la garante... » (Ar.). L'avantage de ce système est de s'assurer que les lots vont vraiment aux gens nécessiteux. Car, en fin de compte, nul ne connaît les gens mieux que leur fraction. Un autre intérêt, c'est que la achira se porte garante du comportement de ses enfants. Si un des bénéficiaires cause des troubles, elle interviendra, car elle assume la responsabilité morale de l'avoir proposé.

Par ailleurs, notre interlocuteur nous a informés qu'au départ uniquement 135 bénéficiaires ont été sélectionnés. Donc uniquement 135 lots – sur un total de 250lots — allaient être bâtis suivant les moyens que la commune et la wilaya avaient à l'époque. Notre interlocuteur n'a pas oublié d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une opération de construction *clos et ouvert*. Car il ne s'agit pas de construire un logement prêt, mais uniquement le squelette de la maison. Puis c'est au propriétaire de faire le reste des travaux à son rythme et suivant ses propres moyens. Pour le reste des lots, ils sont encore vides ; notre interlocuteur a dit à leur sujet « (...) *une fois, le projet prend vie, nous lancerons un autre programme de logement. Avec un autre dossier et de nouvelles demandes d'aides étatiques pour ainsi achever la totalité du ksar... » (Ar.).*

Une chose qui n'a encore pas été faite, jusqu'à maintenant. Par ailleurs, la population de Hamrayat est mixte : Mozabite et non Mozabite. C'est le critère de quotas qui a été respecté dans le choix des bénéficiaires. Alors, vu qu'il y a une minorité non mozabite à El Attef, il est donc évident que celle-ci aussi y a droit.

c) Le projet du nouveau ksar de Hamrayat tel que conçu par la Wilaya de Ghardaïa.

Au démarrage, la conception de Hamrayat a été confiée à l'architecte Benyammi. D'ailleurs, l'ensemble de nos interlocuteurs confirme que celle-ci était bien réfléchie. C'est dire qu'à aucun moment la qualité du projet lui-même n'a été remise en question. Néanmoins, notre appréciation du projet nous amène à penser qu'il s'agissait d'un travail purement technique, dans l'esprit d'un modernisme développementaliste comme l'Algérie en a tant conduit dans les années 1960 et 1970 où le technicien propose des solutions qu'il considère les plus adaptées pour résoudre un problème bien précis. Un constat que nous avons fait lors de nos multiples discussions avec l'architecte du projet. Ce dernier a même donné Brasilia

comme exemple.¹⁵ Nous sommes désormais informés, comme jeunes architectes, des limites de ce mouvement moderne. Cette pensée techniciste et technocratique a fait que l'habitant était exclu du processus de prise de décisions ; dans le choix du site, lors de la programmation, ou même durant la conception des maisons. Nous avons mis l'accent sur ce point avec le maître d'œuvre. Notre interlocuteur a répondu qu'à aucun moment de la conception il n'a fait une étude sociale, car il a considéré qu'il connaissait suffisamment la société mozabite, vu qu'il en fait partie. Il a donc estimé qu'il n'était pas nécessaire de consulter les habitants. Il a expliqué à ce propos :

« (...) j'ai fait la conception moi-même. Puis j'ai fait une exposition le jour d'inauguration sous forme de maquette avec la présence du Wali et du ministre. Donc c'est moi qui me suis chargé de l'étude. Il n'y a pas eu de social dans la conception [pour désigner une étude sociale]. Parce que nous sommes partis du principe que les utilisateurs sont une catégorie de gens que nous (techniciens) connaissons, nous en faisons d'ailleurs partie. En plus, je pense, par conviction, que, celui qui peut définir le mieux l'habitat social d'une communauté, c'est celui qui l'étudie. Surtout que nous avons déjà des contraintes définies au préalable (comme la question de l'introversion, de l'intimité... etc.). Donc j'ai considéré que je connaissais suffisamment la société mozabite. Alors je n'ai pas eu recours à une étude sociale ni à l'implication de la population dans la conception. C'était le même cas pour les cellules... » (Fr.).

Notre interlocuteur a ajouté qu'en ce qui concernait le rôle des habitants, celui-ci était limité à la réalisation de leurs maisons, puisqu'il s'agissait d'un projet d'autoconstruction *« (...) Il y avait les bénéficiaires qui devaient réaliser leurs logements, c'est tout. Mais, il n'y a pas eu une volonté réelle de la population de venir s'installer là. C'était loin pour eux, par rapport aux quartiers comme Zizrato, qui est juste à côté de l'ancien ksar. Donc il n'y avait aucun problème avec le projet à part le site. Puis, le fait qu'on doit passer par cet étranglement occupé par des non-mozabites... » (Fr.).*

Quoi que nous puissions dire de la qualité des conceptions, celles-ci ont été envisagées uniquement sous un angle technique. Aucune étude sociale ni consultation de la population concernée n'a été faite. Et cela, précisément parce que

¹⁵ Brasilia est la capitale de la République fédérative du Brésil, le projet de la réalisation de la capitale fut confié aux architectes Oscar Niemeyer et Lucio Costa ; les deux étant modernistes du « style international ».

l'architecte fait partie de cette communauté et pense que son appartenance le dispense d'une telle étude.

Désormais, la question qui se pose, c'est comment espérer une motivation de la population et son engagement, si celle-ci est écartée du processus de la réalisation du projet ? Surtout qu'il ne s'agit pas d'un simple lotissement, ou de logements comme l'État a l'habitude d'en faire. Mais il s'agit de la création d'un ksar, dont la signification même renvoie à une forte connotation sociale. Puis, il s'agit d'un projet d'autoconstruction et non pas d'une promotion de vente sur plan. Comment les acteurs du projet espéraient-ils imposer aux gens d'y collaborer alors qu'ils n'ont rien fait pour les impliquer dans le projet ; même pas dans la conception des maisons qu'ils devront habiter ? Cette attitude techniciste permet de comprendre l'attitude des acteurs locaux vis-à-vis des projets. Non pas uniquement à Ghardaïa, mais sur l'ensemble du territoire algérien où les élus demandent aux habitants d'être solidaires quand un projet va mal tandis qu'ils les avaient mis à l'écart dès le départ.

Le projet s'est inscrit dans le cadre des programmes de l'État ; le logement évolutif. Des lots de terrain attribués gratuitement sur la base de critères sociaux puis les logements devaient être réalisés en autoconstruction. L'État (la wilaya et la commune) se bornant à fournir les matériaux de construction et l'assistance technique sur chantier. Les gens, quant à eux, ont alors commencé la construction du noyau du ksar, composé de 50 lots. Suivant mes interlocuteurs, les travaux ont commencé vers 1996, date à laquelle a été donnée l'autorisation d'autoconstruction en *touiza* [travail collectif] pour 50 familles.

Pour commencer, l'architecte — également chef de projet — a réclamé une réunion avec les bénéficiaires au siège de la commune d'El Attef. Durant la réunion, l'architecte a affiché, pour la première fois à l'intention des bénéficiaires, le plan du parcellaire et les cellules. Le but n'était pas de leur expliquer la conception, mais de leur permettre de choisir un lot de terrain. Après le choix du lot, les bénéficiaires devaient s'organiser sous forme de groupes afin d'organiser le travail de la *touiza* sur chantier. Ils ont choisi leurs lots et leurs voisins de façon à faciliter la collaboration et l'entente lors des travaux. Les groupes étaient formés de quatre à cinq voisins. Ensuite, quand le groupe était prêt à commencer les travaux, il informait l'architecte et fixait rendez-vous avec lui. Puis il commençait le travail sur chantier et ainsi de suite avec tous les groupes. Ainsi, vu que les habitants ne sont pas des experts, l'architecte s'occupe des tâches qui nécessitent un savoir-faire

particulier, comme l'implantation des plates-formes, la vérification des structures, les gros œuvres, etc. L'architecte s'occupait également de la gestion des dépôts de matériaux de construction. En effet, les gens ne peuvent pas obtenir les aides, sous forme de matériaux de construction, s'ils ne se mettent pas au travail sur leurs maisons. Ainsi, l'architecte était le seul à pouvoir délivrer un bon de commande pour leur fournir les matériaux nécessaires pour la construction. Concernant ces étapes du projet, l'architecte a témoigné :

« (...) Alors, moi, comment ai-je procédé ? J'ai pris mon plan de masse, je me suis présenté au siège de l'APC — la commune — d'El Attef, et j'ai demandé de réunir les bénéficiaires. Je leur ai exposé le plan parcellaire. J'ai même affiché des propositions de cellules, je crois... je ne me rappelle pas. Je suis parti du principe que l'aide étatique ne suffira jamais pour achever les travaux. Alors j'ai eu l'idée de faire des "touiza" avec la population. L'habitant devait, en effet, participer physiquement à la réalisation de sa maison. Donc, lors de la réunion avec les habitants, je leur ai demandé de s'organiser en sous-groupes suivant leurs affinités, de choisir leurs lots et d'entamer la réalisation des travaux. En effet, les îlots pour moi étaient la première cellule avec laquelle j'étais censé travailler. Après chaque groupe m'a précisé le temps de son passage sur le chantier. J'ai fait, par la suite, mon travail de chef de projet et délimité l'implantation. Le lot de terrain était gratuit et l'État apporte son aide en matériaux de construction et en organisation. Puis c'était aux habitants de travailler... » (Fr.).

Ainsi, c'est par le biais de la *touiza* que l'architecte comptait faire réaliser les maisons. La *touiza* n'avait pas uniquement un intérêt économique ; puisque l'aide de l'État ne pouvait certainement pas suffire pour achever la totalité des travaux. Elle reste une des traditions du travail collectif au M'Zab. Elle consolide les liens entre voisins avant même qu'ils occupent les maisons. Ce qui a comme effet de renforcer les liens sociaux. À noter que les habitants se connaissaient déjà, vu qu'ils sont issus du même ksar.

Par ailleurs, l'architecte ne lançait pas les travaux sur un quartier, sauf si tous les membres étaient d'accord et fixaient la date de début des travaux. Dans cette phase du projet, il semble, selon notre interlocuteur, que la population était bien motivée et participait avec ardeur aux travaux du chantier

« (...) Les groupes se sont composés. Celui qui était prêt venait sur chantier je l'installais. Comme tout le monde ne venait pas en même temps, je travaillais seulement avec un ou deux groupes. D'ailleurs même moi ça me convenait, car je ne pouvais pas travailler avec tout le monde en même temps, j'étais seul à gérer le chantier. Mais avant ça, j'ai dû tracer tout le projet. J'ai dû aussi installer le chantier, réaliser une bache à eaux. J'ai dû aussi demander un tracteur pour transporter l'eau et remplir la bache à eaux. Je devais aussi contrôler l'approvisionnement en matériaux de construction pour qu'il n'y ait pas de vol ou de dépassement. On gros c'était ainsi que je gérais le projet, il fallait une présence permanente sur le chantier... » (Fr.).

Au moment où l'architecte s'occupait de la gestion du chantier, le groupe des bénéficiaires était censé résoudre lui-même le problème de disponibilité de ses membres et des litiges qui pouvaient survenir entre eux. L'architecte assurait uniquement l'accompagnement technique du projet, pas plus. Une personne qui n'était pas disponible envoyait un membre de la famille, ou même un ouvrier, faire la *touiza* à sa place. Cela n'était pas un problème ajoute mon interlocuteur. En résumé, la population devait s'autogérer, car personne n'assurait l'organisation sociale des groupes de travail. Notre interlocuteur précise à ce propos « (...) je travaillais avec ceux qui venaient, peu importe si c'était un ouvrier ou un membre de la famille du bénéficiaire. Je n'avais pas non plus à leur indiquer la cadence des travaux ou, quand ils devaient venir, ce n'était pas mon problème. En effet, plus ils étaient disponibles, plus les travaux allaient avancer... » (Fr.).

Contrairement à ce que l'architecte nous a annoncé, notre interlocuteur de l'agence foncière d'El Attef a attesté que, dès le départ le projet a démarré de façon « anarchique ». Il n'avait pas, en effet, les ingrédients nécessaires pour sa réalisation. Il a décrit cette première phase du projet comme suit « (...) l'APC a adopté un programme de 50 logements évolutifs, sous la direction de l'architecte Benyammi, un des anciens architectes de la vallée. Ces 50 logements évolutifs ont commencé de manière anarchique. L'APC donnait 200 000 Da [1111euros] à chaque bénéficiaire sous forme de matériaux de construction pour construire le lot de terrain. Mais, l'éloignement du terrain et la difficulté d'y accéder ainsi que le manque d'eau ont fait que ce projet des 50 logements n'a pas marché. Il fallait une volonté de titans pour y arriver... » (Ar.).

Quand l'architecte a fini un contrat de 12 mois de suivi et de réalisation, celui-ci n'a pas été renouvelé faute de moyen financier. Jusqu'à ce moment-là, l'architecte confirme que le projet se tenait plus au moins bien. Les gens étaient présents malgré les hauts et les bas, ils venaient pour la réalisation de leurs travaux. Il confirme aussi que jusqu'à ce moment-là il n'a enregistré aucune défaillance grave dans le chantier ni de détournement de matériaux de construction par les bénéficiaires. Un témoignage qui nous incite à penser qu'à cette première phase le chantier de Ksar Hamrayat se déroulait bon an mal an et que les choses ne se sont dégradées qu'après le départ de l'architecte. De fait, à partir de ce moment-là il n'y avait personne sur le chantier pour encadrer les bénéficiaires. Ce qui a conduit à l'arrêt des travaux. Pour résoudre le problème, la commune a, alors, confié le projet à l'agence foncière d'El Attef, avec l'espoir que celle-ci allait mieux gérer les choses. En vain.

d) Le passage du projet sous la direction de l'agence foncière

Dans l'espoir de relancer les travaux, la commune a confié le projet à l'agence foncière d'El Attef. Au sujet de cette phase, notre interlocuteur, un ancien employé de l'agence foncière d'El Attef a rappelé « (...) *Puis, il y a eu un changement dans l'organisation administrative du projet. Celui-ci est passé sous la gérance de l'agence foncière. Alors quand on est venus, on a essayé de faire marcher les choses, de consommer le budget attribué pour le projet. On a essayé également d'avoir une aide du ministère, pour assister un peu la population afin d'achever les travaux [...] De ce fait, le ksar de Hamrayat est l'ensemble de ces trois interventions ; l'autoconstruction, le programme de l'agence foncière puis celui de l'OPGI. Sans oublier le mur rempart, des bordjs (tours) et des garages accolés à la muraille... » (Ar).*

Ainsi, comme l'a annoncé notre interlocuteur, l'agence foncière a lancé plusieurs programmes de logements. Celle-ci a débuté par des tranches de logements évolutifs ; tranche 97, tranche 98 A, tranche 98 B, dont les travaux ont commencé en l'an 1999. Le directeur de l'agence foncière d'El Attef a déclaré à propos de cette période « (...) *on est passé vers un programme de logements évolutifs, je ne retiens pas exactement le nombre de logements. En tout cas, les 50 lots autoconstruction n'ont pas fonctionné parce que les gens on consommé l'argent de l'aide et revendu les matériaux de construction. Puis, on a lancé le logement évolutif, toujours avec des aides de l'État. Alors, l'État qui s'est chargé de bâtir le squelette de la maison. Puis, le propriétaire devait achever, ce qui reste*

des travaux. Ce programme a été lancé en deux opérations, l'une en 1997 et l'autre en 1998... » (Ar.).

Par ailleurs, l'agence foncière a engagé des sous-traitants afin de réaliser le programme. En même temps l'État a débloqué des aides financières à hauteur de 300 000 Da (1700 euros) pour chaque bénéficiaire, atteste un chef de service à la commune d'El Attef. Cependant, si le processus a fonctionné quelque temps — nous avons nous-mêmes observé les carcasses des maisons qui commençaient à apparaître — cela n'a pas continué. Les bénéficiaires n'ont pas tardé à désertir le projet. Nous tenons ici à expliquer qu'avec le peu d'informations que nous avons eues, nous n'avons pas pu savoir les raisons de l'arrêt de ces programmes de logements évolutifs. Ni, s'il y a eu un réel encadrement du chantier par l'agence foncière. En tout cas, nos interlocuteurs de l'agence foncière d'El Attef prétendent que celle-ci avait fait son possible pour sauver le projet, mais nous n'avons pas un moyen pour vérifier leurs propos.

Ensuite, l'agence a injecté un autre programme de logement, celui de l'OPGI (Office de Promotion et de Gestion immobilière). D'ailleurs, nous pouvons percevoir les modifications qu'a subies le plan parcellaire côté nord-est de sorte à recevoir les 50 logements de l'OPGI. Puis une extension nord-ouest, éventuellement pour laisser la place à un autre programme OPGI. Cela c'est fait en accord avec la direction de l'urbanisme et l'architecte du projet.

Par ailleurs, en plus des programmes de logements, l'agence foncière a engagé la réalisation des remparts et des bordjs (tours). Ceux-ci assurent la sécurité du ksar, mais, aussi, ils renferment des garages qui lui sont accolés « (...) *je tiens à dire que les garages étaient construits à la périphérie, parce que les voies étroites du ksar ne permettaient pas une circulation mécanique. Quant aux bordjs, ils serviront de sièges aux différentes associations...* » (Ar.), a attesté le directeur de l'agence foncière d'El Attef.

En outre, la mosquée d'El Attiq de la ville d'El Attef a racheté l'assiette foncière réservée à l'édification de la mosquée de Hamrayat. Toutefois, les habitants ont refusé d'édifier quoi que ce soit tant que le ksar n'était pas achevé « (...) *Ils l'ont clôturé, mais elle n'a pas été construite parce que les gens refusent de la construire vu que le ksar n'est pas habité...* » (Ar.), a expliqué le directeur de l'agence foncière, antenne d'El Attef.

En conclusion, les opérations menées par l'agence foncière ont échoué, car aucune des opérations lancées n'a été achevée, à part le programme OPGI – logements finis clé en main, qui est le seul à être occupé par leurs bénéficiaires. Le directeur de l'agence foncière d'El Attef a témoigné à propos de cette phase : « (...) *Au début, il y avait vraiment une volonté de faire marcher les choses. Mais après, la flamme a commencé à s'éteindre...* » (Ar.).

Faute de sources et de témoignages détaillés, nous n'avons pas pu retracer avec précision ces différents programmes injectés par l'agence foncière. Une chose est certaine ; toutes ces tentatives étaient vaines, puisqu'aucune n'a réussi à donner souffle au projet. Par ailleurs, nous avons regroupé dans le tableau, ci-dessous, l'ensemble des opérations programmées, avec leur date d'approbation et les délais de réalisation. Nous avons également les taux d'avancement des travaux, d'ailleurs, comme on peut le constater, aucune des opérations – à part l'OPGI – n'a été achevée, certaines ont même à peine pu démarrer.

1 — Programme agence foncière El-Attef				
<i>Logements évolutifs</i>				
L'opération	Nombre	Taux d'avancement	Début travaux	Durée travaux
Tranche 97	55 Logements	80 %	05/1999	18 mois
Tranche 98 A	22 Logements	80 %		
Tranche 98 B	08 Logements	80 %		
<i>GARAGE (Annexe Logement)</i>				
Garages de stationnement	83	00 %	/	/
Garage Témoin	01	90 %	01/2001	06 mois
Mur Rempart et Terrain Garage	382,20 ml (84 x 4,55)	50 %	01/2001	/
<i>Logement participatif</i>				
Logements	27	/	En projet	/
2 — Programme Autoconstruction				
Logements évolutifs T — 96	50 Logements	45 %	09/1996	18 mois
Coopérative	26 Lots	5 %	/	/
Aghrem Adjdid				
3 — Programme O.P.G.I				
Logs O.P.G.I	50 Logements	95 %	09/1999	
	45 Logements	20 %	09/2002	
4 — LOTS SOCIAUX				
Lots vides	11 Lots	/		
5 — LOTS PROMOTIONNELS				
Lots	33 Lots	/		
Total général	Donc un total de 327 programmé [199 Lots et/ou Logements sociaux, 95 logements sociaux locatifs et 33 lots promotionnels]			

Tableau 01 : Fiche technique de l'ensemble des programmes d'habitats lancés dans le cadre du projet de Hamrayat. **Source :** commune d'El Attef, septembre 2015.

e) *Description urbaine et architecturale du projet*

Pour bien entamer cette phase du travail, nous avons comparé les plans qui nous ont été fournis par l'architecte — sous format papier — et ceux qui nous ont été communiqués par la commune d'El Attef — sous format numérique —. Il est clair que l'agence foncière n'a pas apporté de modification sur la conception, après avoir eu la gestion du projet. L'architecte du projet justifie cela du fait que les grandes lignes du projet ont été déjà tracées sur le terrain, dès la première étape sous sa responsabilité. L'agence foncière n'a donc pas eu de marge de manœuvre pour changer la conception. La seule intervention qu'elle a pu faire a été l'ajout d'un quota de logements non programmé dès le départ du projet ; ceux de l'OPGI.

○ *L'aménagement du Ksar*

Le plan de masse a été conçu de façon à avoir un ksar « autonome ». En analogie avec une grande maison « (...) *j'ai conçu le ksar en tant que maison à grande échelle. Il y a des espaces réservés aux activités, d'autres pour l'habitat, organisés par des artères, des passages et des lieux de circulation...* » (Fr.), nous a expliqué l'architecte.

Par ailleurs, le plan de masse obéit, également, aux recommandations fixées par le plan d'occupation des sols – POS –.¹⁶ Ce dernier stipule que l'intégration du projet à son contexte est assurée par la proximité et la liaison avec la ville d'El Attef, distante d'uniquement, 3 km ainsi que la proximité du site du projet des voies programmées, celle de Guerrara et Zelfana. Le POS rapporte également que Hamrayat est intégré fonctionnellement, car, en plus du logement que celui-ci propose, un ensemble d'équipements de proximité sont prévus, des voies et des

¹⁶ Les recommandations du POS sont les suivantes : le maintien du cachet architectural traditionnel. Maintenir l'organisation ksourienne qui est avant tout une idée, une appartenance à un équilibre moral et social. Par ailleurs, le POS définit le ksar comme un espace pris en charge, tantôt ouvert, tantôt clos, tantôt pour les vivants, tantôt pour les morts, pour les humains, mais aussi pour les animaux. Il a ses chemins piétonniers, ses routes carrossables. Il a ses portes, ses places, ses passages couverts, ses lieux de rencontres, ses points d'observations, ses places de transactions, les rues y sont hiérarchisées. Il est habité par des gens qui se connaissent tous, chacun a un rôle social bien défini à jouer. La base dans tout est l'unicité du but à atteindre, la concertation à tous les niveaux, l'entraide égale de part et d'autre, ainsi chacun peut vaquer à des occupations particulières et assumer des responsabilités collectives en toute confiance, sachant que l'autre fait autant dans son domaine. C'est ainsi que le nouveau ksar de Hamrayat doit être conçu. (POS Hamrayat, p.12)

équipements estimés indispensables pour le projet. Pourtant ils n'ont encore pas vu le jour depuis 1997. Un constat qui en dit amplement sur le rôle qu'ont joué les autorités locales dans l'échec du projet.

En outre, la structure du projet répond à un souci de hiérarchisation des espaces. Le tracé suit la configuration topographique du terrain. Au sommet du mamelon est conçu le noyau du ksar ; la mosquée. Les voies sont disposées en semi-circulaire autour du noyau principal. Le croisement de ces axes suggère un espace interne avec des formes géométriques simples. Ce qui permet de créer des espaces, des surfaces et des formes différentes. Ce tracé permet l'obtention d'un réseau de voirie de différentes échelles, des voies primaires à circulation automobile qui relie le projet à la ville d'El Attef, secondaires à circulation moyenne qui relie les différentes entités fonctionnelles du Ksar et tertiaires à circulation faible à l'intérieur des îlots qui desservent les logements et les parkings.

L'accessibilité vers le ksar est garantie [théoriquement] par deux axes. Le premier est situé du côté sud-ouest, il relie le site à la ville d'El Attef.¹⁷ Le deuxième accès est situé au sud à travers la route de la palmeraie à la future route de Guerrara. D'autres accès sont prévus pour mettre le projet en lien avec d'autres projets projetés dans la vallée de Hamrayat. Sans oublier une série de chemins piétonniers dans l'ensemble du ksar. À leur croisement des placettes sont programmées afin de dynamiser la vie sociale dans le ksar.

La desserte vers Hamrayat est assurée par une voie automobile via le quartier Chahid Massoud. Cette voie est d'une forte pente (10 % à 17 %) nous allons voir que cette voie est l'un des problèmes qu'a rencontré le site et qui a rendu son occupation très difficile. Le réseau de voirie dans le ksar varie entre 5 à 10 m de largeur pour les voies automobiles périphériques. Entre 2,5 mètres et 4 mètres pour les voies non carrossables. La voie périphérique du Ksar relie ce dernier à son environnement extérieur. Elle est d'une largeur de 10 m. Une voie qui relie le ksar à la palmeraie est projetée, elle a également une largeur de 10 m. Les voies secondaires sont d'une largeur qui varie de 6 à 7 m. Puis viennent les voies tertiaires non carrossables qui relient les habitations entre elles ou avec les équipements de proximité situés à l'intérieur du ksar, leur largeur varie entre 2,5 mètres et 4 mètres. Lors de notre entretien, l'architecte a déclaré avoir conçu des

¹⁷ Aucune de ces voies n'a été réalisée jusqu'à nos jours. Une seule reliant El Attef et Hamrayat est en cours de réalisation, mais elle n'est pas encore fonctionnelle. De ce fait, une seule voie mène à Hamrayat, celle qui passe par le quartier Chahid Massoud. Les autorités locales, n'ont en effet, tenu aucune de leurs promesses, depuis 1997 jusqu'à 2017.

voies à une échelle humaine « (...) *pour la circulation, j'ai maintenu les voies à une échelle humaine, mais j'ai conçu une voie mécanique, rejetée vers la périphérie du ksar...* » (Fr.). Ainsi, avoir un espace, essentiellement piéton était un objectif lors de la conception du projet.

L'organisation des îlots obéit aux valeurs traditionnelles, comme celles de la préservation de l'intimité, mais aussi aux principes bioclimatiques, comme la protection contre les vents et la chaleur. Elle répond également, aux conditions de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité. Les voies piétonnes intérieures ne sont pas de ce fait continues. En effet, elles changent de direction créant ainsi des brises vents et des brises vues. L'espace résidentiel se trouve au cœur du ksar au sommet du monticule. Il est ainsi implanté en arrière-plan de l'espace public, et à l'abri des accès directs de l'extérieur. L'espace habitat est marqué par la primauté de l'homme sur le véhicule et par un maximum de mitoyenneté. Des placettes et des passages couverts sont également prévus. En effet, ceux-ci jouent un rôle important dans la vie sociale du Ksar du fait qu'ils sont un lieu de rencontre pour les plus âgés et des espaces de jeux et de loisirs pour les plus jeunes. Néanmoins leur nombre est réduit, il faut savoir que dans le ksar il existe peu d'espace public. Sur ce point l'architecte du projet s'est expliqué « (...) *En fait, dans un ksar traditionnel il n'y a pas d'espace public. Il n'y a pratiquement qu'un espace de commerce qui est à la limite du ksar ; le souk, un espace d'échange entre le ksar qui doit produire quelque chose et les alentours qui doivent lui apporter un supplément. Donc c'est presque la même chose à Hamrayat, à l'exception des quelques placettes...* » (Fr.).

Par ailleurs, les équipements qui ont une fonction publique trouvent leur implantation autour du ksar. Ils représentent aussi, les points les plus accessibles et les mieux desservis par les voies carrossables. Néanmoins, les équipements de première nécessité ; comme les commerces de proximité sont intégrés aux espaces résidentiels. Les espaces verts — essentiellement la palmeraie — sont prévus aux abords de tous les voies et boulevards là où la nature du terrain le permet. Ainsi qu'au voisinage des équipements, espaces de loisir et espaces de sport. Enfin, le cimetière est conçu à proximité de la ville des vivants où s'imbriquent vie et mort dans la culture mozabite. Ce dernier a été conçu sur un monticule en face de ksar de Hamrayat. Il constitue ainsi une barrière à la croissance urbaine.

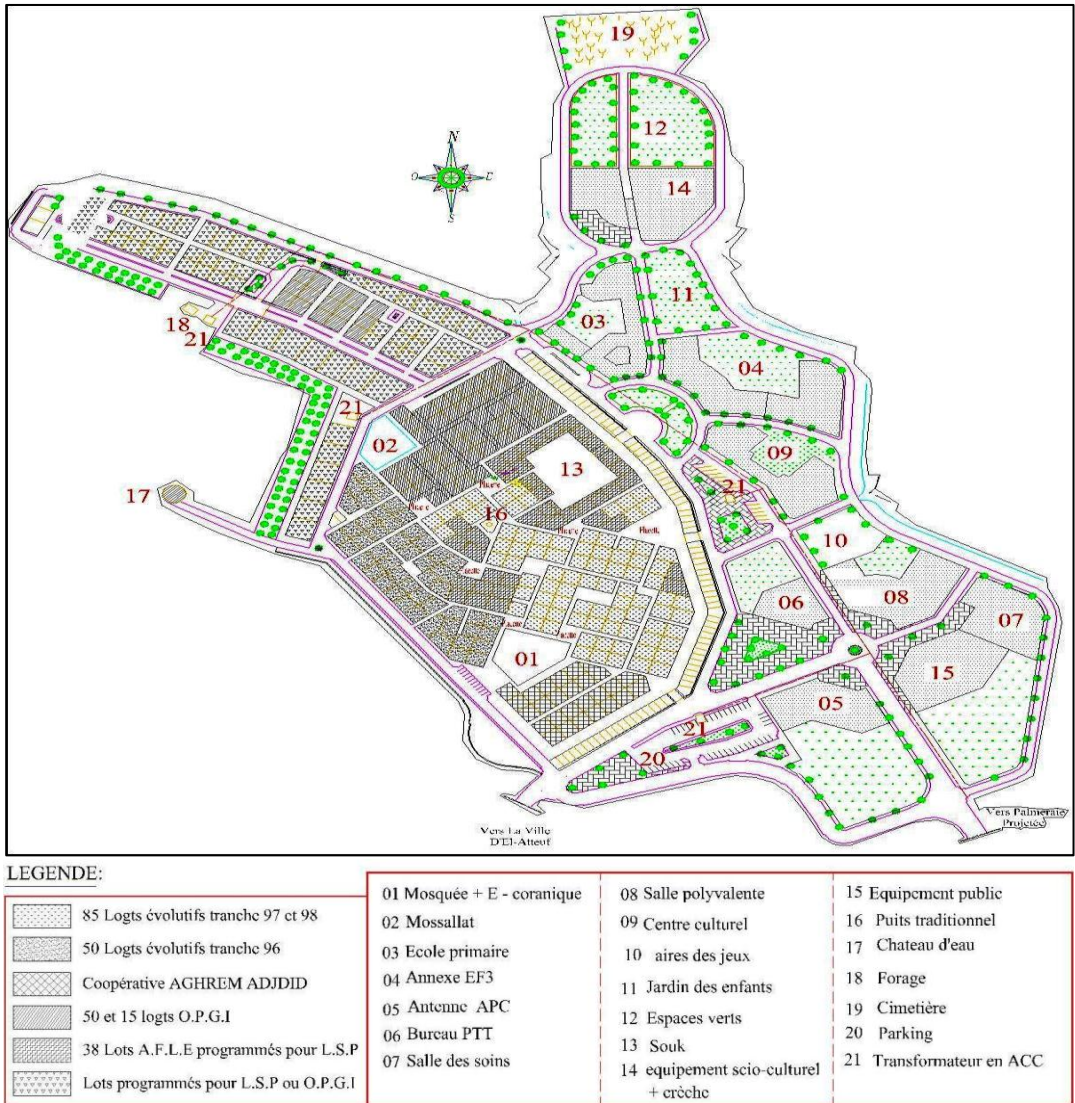


Fig.07 : plan de masse du nouveau ksar de Hamrayat. **Source :** La commune d'El Attef (APC), septembre 2015, Ghardaïa.

○ *L'aspect architectural*

Le concepteur du Ksar a pris en considération le cachet architectural traditionnel. Ainsi, comme le recommandent les instruments d'urbanisme et l'impose le mode de vie locale, la typologie de l'habitat adoptée est individuelle. Les parcelles sont d'une surface moyenne de 120 m², ce qui est relativement petit par rapport à la moyenne de la région.

La forme du plan projeté est régulière, donnant ainsi une trame urbaine orthogonale. Les entrées des logements sont conçues sur des ruelles intérieures, de sorte à préserver l'intimité des occupants. Comme dans la maison traditionnelle, l'entrée est marquée par un seuil et une *skifa* (entrée en chicane) garantissant ainsi l'intimité des occupants, même quand la porte est ouverte (Donnadieu & Didillon, 1977, p.75). Juste à l'entrée de la maison, nous trouvons Bit Diaf (chambre d'invités). Pour ensuite avoir accès à un espace central polyvalent *amas n'teddart* (patio) dans lequel se déroule une grande partie de la vie quotidienne de la famille mozabite. Une ouverture dans le plafond couverte par un *chebeq* (grille) assure aération et éclairage de cet espace. Autour d'*amas n'teddart* sont organisés 2 ou 3 pièces suivant la surface de la maison. La conception des cellules prend également en considération le voisinage, la mitoyenneté et les ouvertures vers l'extérieur qui sont conçus de façon à conserver l'intimité des occupants et celle des voisins. La maison est munie d'une terrasse accessible ; un élément fondamental dans la maison Mozabite.

Les maisons à Hamrayat sont conçues uniquement en rez-de-chaussée, avec une possibilité d'extension. Ce choix est justifié d'un point de vue économique. Il n'était pas possible de proposer un étage supplémentaire à des gens qui n'avaient pas les moyens de le construire. Néanmoins, la typologie traditionnelle impose une organisation de la maison en R+1 et une terrasse. Car c'est ainsi que la maison remplit au mieux ses fonctions bioclimatiques et sociales. D'ailleurs, les habitants ne tarderont pas à faire des extensions. Dans ce cas, chaque bénéficiaire construira à sa guise et selon ses propres moyens financiers. Ce qui causera des problèmes en termes d'homogénéité du style et de qualité paysagère au ksar.

Lors de la conception des cellules, l'architecte a introduit un nouvel élément, inexistant dans les maisons traditionnelles : les cours. À ce propos, l'architecte : « (...) *la cour exprime un besoin d'ouverture. En gros c'est la fonction de la terrasse dans l'habitat traditionnel. Mais vu que nos bâtiments ne respectent plus le prospect et les normes du Orf nos terrasses sont devenues inutilisables. Donc pour voir le ciel, il faut être tout à fait en bas, afin de préserver l'intimité des occupants...* » (Fr.).

Par ailleurs, les façades des cellules sont conçues de façon à assurer un ensoleillement convenable aux maisons. En effet, la réglementation (le POS) recommande les puits de lumière (ce qui correspond au chebek traditionnel). Quant aux ouvertures vers l'extérieur, celles-ci doivent, non seulement respecter les

données climatiques de la région, mais aussi répondre à un souci d'intimité cher aux Mozabites. De ce fait, les ouvertures sont petites et limitées, juste pour assurer ce qu'il faut en éclairage. Les textures et les couleurs des façades doivent elles aussi respecter l'aspect local. Car elles sont les mieux intégrées au climat et à la culture de la région.¹⁸

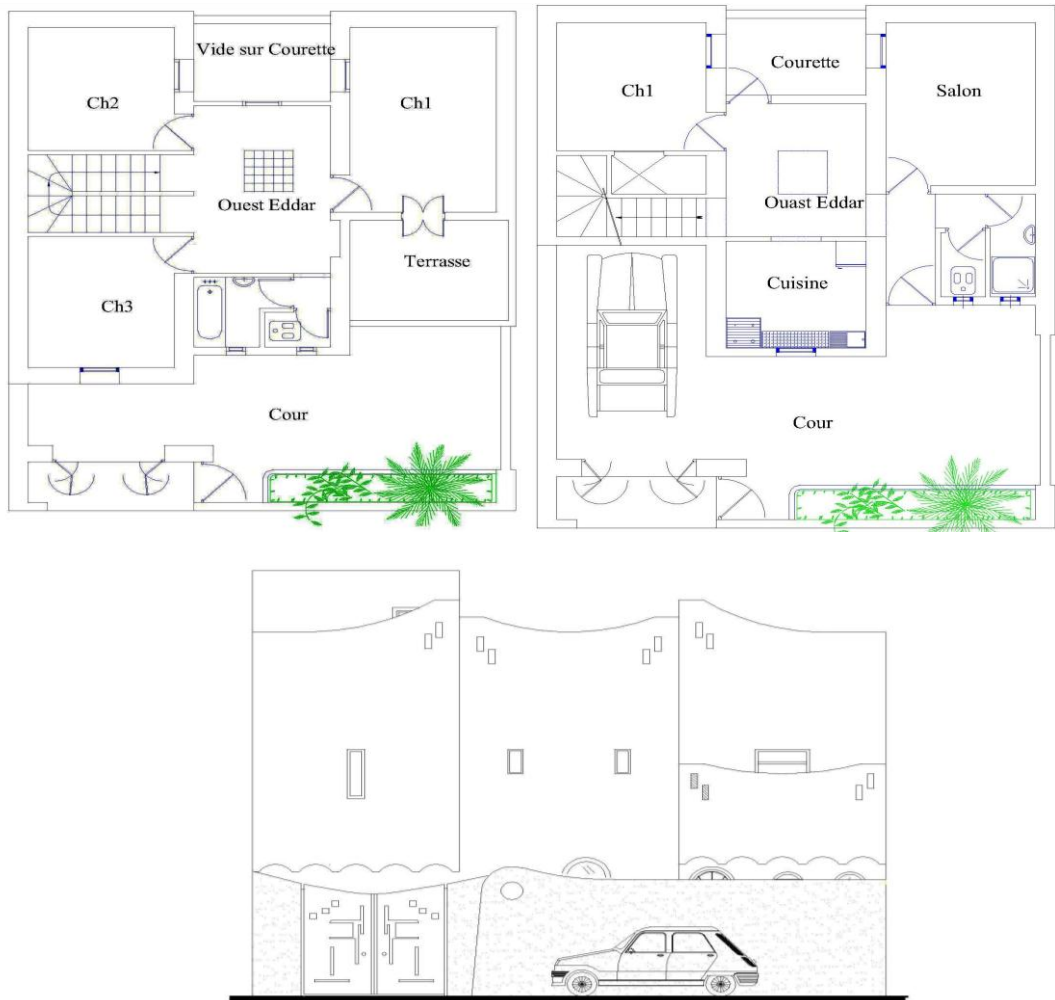


Fig.08 : plan d'une cellule à Hamrayat (rez-de-chaussée, à droite), l'étage (à gauche) et la façade principale. **Source :** La commune d'El Attef (APC), septembre 2015, Ghardaïa.

¹⁸ Le POS exige que les façades extérieures soient « en forme d'arc, et aussi les portes, avec des décorations en claustras sur murs des terrasses accessibles, et des décrochements à l'étage ; ceci permet d'avoir une harmonie, qui va casser la rigidité de la répétition et de la monotonie, et qui va donner un équilibre adéquat entre les surfaces sous le soleil et celles qui ne le sont pas » (POS de Hamrayat, p.20).

6. *Ksar Hamrayat, les causes de l'échec*

Lors de notre enquête, la plupart de nos interlocuteurs s'accordent à qualifier le projet de Hamrayat d'ambitieux. Certains interlocuteurs confirment que la conception du projet était satisfaisante, ainsi que le travail de l'architecte avec la population et sur chantier. Ces témoignages positifs nous ont amenés à poursuivre notre enquête pour mieux comprendre les raisons de l'échec du projet. Après plusieurs interviews nous avons pu rassembler un ensemble de contraintes et les classer en plusieurs catégories.

a. Des contraintes dues à la situation géographique et à la nature du site d'intervention.

Une des contraintes principales relevées par nos interlocuteurs est la géographie du site, d'une pente moyenne de 12 %, bien que le dénivelé ne semble pas être le seul problème du site, car l'isolement de celui-ci et le manque d'accessibilité étaient deux facteurs importants, comme nous l'avons déjà expliqué. Le site de Hamrayat est de ce fait une sorte de cul-de-sac qui ne mène nulle part dont l'accès était assuré par une voie – provisoire – passant par un quartier résidentiel. Après plusieurs accidents, les habitants de ce dernier ont refusé de laisser passer les engins et camions vers le chantier, car ceux-ci étaient une menace pour leur vie. Après nos visites sur le chantier, nous avons constaté, nous-mêmes ce problème d'accessibilité. La voie actuelle, qui traverse le quartier Chahid Massoud est étroite, avec des virages et une grande pente en pleine zone résidentielle, une voie inappropriée à la circulation des grands flux, surtout s'il s'agit du passage d'engins de chantier. Ce qui justifie le comportement hostile des habitants, qui ont fermé la voie et demandé aux autorités locales d'en créer une autre vers Hamrayat.

Ce facteur d'isolement semblait encore plus contraignant en 1997, une époque pendant laquelle aucun programme de logement n'était envisagé à proximité, contrairement à aujourd'hui où le site connaît une revitalisation avec l'injection de plusieurs programmes d'habitats et d'équipements. Le directeur de l'agence foncière d'El Attef a précisé « (...) *L'APC est en train de créer une nouvelle voie du côté du nouveau lycée d'El Attef, car l'ancienne est difficile à cause de la pente. Les habitants du quartier où se trouve celle-ci ont refusé le passage des camions et des grands engins à travers leur quartier pour des raisons de sécurité...* » (Ar.).

De son côté, le chef de service à la commune d'El Attef a ajouté que l'isolement du ksar a été aggravé par le manque de transports « (...) *Le grand souci, c'est qu'il n'y avait pas de transport vers le ksar de Hamrayat. Non pas à cause de l'éloignement, mais en raison de sa situation excentrée. Une crête en pente, difficilement accessible, surtout par les grands véhicules de chantier [...] La plupart des promoteurs ont refusé d'aller sur le site à cause de sa mauvaise accessibilité. En effet, comme je vous l'avais dit le site n'est pas accessible, Hamrayat est situé dans une impasse, il n'est pas sur un axe, c'est un site fermé. Donc on est arrivé à un cul-de-sac, nous n'arrivons pas à convaincre les gens d'aller occuper le ksar. Je pense que c'est la raison principale de l'échec du projet...* » (Ar.).

Sans voie commode ni moyen de transport, les bénéficiaires n'ont pas voulu occuper le site de Hamrayat. D'ailleurs, dès le début, ce problème d'accessibilité a affecté la réalisation des travaux. Car en fin de compte, il faut une voie vers le chantier pour réaliser le ksar. Une situation étrange à nos yeux, car comment les autorités n'ont-elles pas pris en considération cette condition de l'accessibilité ? D'autant plus que le Plan d'Occupation des Sols de Hamrayat (POS de Hamrayat) ; qui est un document officiel réalisé par les services de la commune a soulevé le problème du site ; « Les contraintes naturelles sont liées en particulier à sa topographie imposant un aménagement adéquat » (POS Hamrayat p. 20). Ce qui nous conduit à nous interroger sur les raisons pour lesquelles les autorités locales n'ont rien fait pour résoudre le problème et éviter ainsi l'échec du projet ?

Nous avons alors essayé de savoir comment un tel élément n'a pas été pris en considération lors de la conception du projet. Nous nous sommes orientés vers l'architecte du projet, qui était le mieux placé pour nous répondre. Celui-ci nous a répondu que l'équipe de réflexion et lui-même, en tant que maître d'œuvre, ont pensé à ce problème, mais n'avaient pas bien pesé les conséquences, surtout dans la mesure où une nouvelle voie était programmée. Il ajoute que la route qui fut empruntée lors du lancement du projet était envisagée comme un itinéraire provisoire dans l'attente de la réalisation de la voie projetée. Or cette voie n'a bizarrement jamais vu le jour. Lors de notre dernière visite sur chantier en novembre 2016, celle-ci était encore en cours de réalisation « (...) *À l'époque, on avait projeté une voie. Elle était estimée à 280 000 Da (1600 euros). Une somme médiocre, mais elle n'a pas été réalisée ! Et honnêtement je ne sais pas pourquoi !...* » (Fr.).

Nous avons su que toutes ces contraintes liées au site étaient connues par l'équipe chargée de l'étude, par les autorités locales et ont été relevées sur le plan d'occupation du sol (POS), mais aucun dispositif n'a été mis en place afin d'en atténuer les effets sur le projet. Ce qui nous amène à nous interroger sur les raisons d'un tel comportement. S'agit-il d'une simple irresponsabilité des autorités locales ? d'un problème d'incompétence ? Certains élus locaux ne voulaient-ils vraiment pas de ce projet et ont fait en sorte qu'il ne voit pas le jour ?

b. Le manque de commodités de base sur le site d'intervention.

Lors du démarrage du projet, aucun équipement de base n'était disponible. La situation était telle que les bénéficiaires n'ont pas été encouragés à occuper leurs maisons. D'ailleurs, même les commodités nécessaires au travail sur chantier n'étaient pas disponibles, ni eau, ni électricité. Nos interlocuteurs témoignent que l'eau était transportée par des citernes afin de lancer les 50 premières maisons et installer le chantier. Concernant ce point le directeur de l'agence foncière d'El Attef a précisé « (...) *Il faut savoir, qu'il n'y avait rien dans le site du ksar, ni eau ni électricité, aucune commodité. Donc, il a fallu une volonté de fer pour construire le ksar. Certains bénéficiaires achetaient des citernes d'eaux, rien que pour faire avancer les travaux...* » (Ar.).

De son côté, l'architecte fait entièrement porter la responsabilité de cette situation à la commune d'El Attef. De fait, celle-ci n'a pas joué son rôle d'autant qu'à l'époque, le wali a mis tous les moyens à la disposition du projet afin de faire avancer les travaux, mais la commune n'a pas appliqué ses directives « *Lors de mon travail sur terrain j'ai compris que l'APC d'El Attef n'était pas avec le projet, elle ne voulait pas de ce projet-là...* » (Fr.). Et l'architecte d'expliquer que cela a commencé avec une voie indispensable pour le projet et qui n'a jamais vu le jour, et son budget a été réduit. Puis les « magouilles » de la commune ont continué lors de la réalisation des travaux sur chantier :

« (...) Quand j'ai demandé un tracteur-citerne au Wali pour alimenter le projet en eau, il m'a dit pas de problème. Deux ou trois mois, plus tard, je lui ai rappelé que la question du tracteur n'était pas résolue. Le Wali était étonné, car il a donné une directive à l'APC pour mettre à la disposition du chantier un tracteur-citerne de façon permanente. Puis j'ai constaté qu'il y'avait effectivement un tracteur dans le dépôt de ciment, mais l'APC ne voulait pas l'utiliser. Le chauffeur a reçu une directive de la commune de ne pas

transporter l'eau. Entre nous, je suis presque certain que ceux qui ont saboté le projet sont les responsables de l'APC d'El Attef de l'époque... » (Fr.).

En ce qui concerne le manque d'équipements de proximité, notre interlocuteur témoigne du fait que ce problème concerne tous les projets d'habitats en Algérie. Les logements sont inscrits sans équipements ni voiries. C'est seulement une fois occupé par les habitants que le reste des équipements sont programmés. Il semble que les autorités locales n'aient pas fait d'effort pour encourager les bénéficiaires à occuper le site. Un chef de service à la commune d'El Attef a ajouté à ce propos « (...) *Il y a un grand problème de manque d'équipements, des commerces de proximité. Il n'y a même pas une école primaire ! Donc c'est normal que les gens ne veuillent pas habiter là-bas. Ils demandent aux autorités de construire au moins une école primaire pour leurs enfants. Celles-ci répondent qu'il n'est pas possible de programmer des équipements si le site n'est pas habité ! D'une part, l'APC ne peut pas lancer un programme d'équipements tant qu'il n'y a pas d'habitants sur le site, de l'autre, les habitants refusent d'occuper le site tant qu'il n'y a pas d'équipements... » (Ar.).*

Le projet de Hamrayat a souffert à deux reprises du manque d'équipements. D'une part, lors de la réalisation des travaux, le site ne disposait pas du minimum recommandé afin d'assurer le bon déroulement des travaux. Sans voie d'accès convenable, ni eaux, ni électricité, comment le projet pourrait-il être réalisé ? Ce qui semble étrange, compte tenu du soutien politique qu'a eu le ksar de Hamrayat à son démarrage. Serait-il possible que les élus locaux aient fait barrage devant la réalisation de celui-ci ? D'autre part, le projet ne disposait pas des équipements de base afin d'assurer le fonctionnement de l'habitat. En outre, la commune d'El Attef n'a pas fait l'effort de réaliser des équipements afin d'attirer la population vers Hamrayat. Cette situation est telle que, même après l'injection d'un programme de logement (par l'OPGI) au voisinage du ksar, et qui est actuellement occupé, le site reste dépourvu de toute commodité de vie, jusqu'à nos jours.¹⁹ Cette situation fait que les habitants se voient obligés de se déplacer vers El Attef pour répondre à des besoins élémentaires comme l'achat des aliments, ou l'école primaire pour les enfants. Ainsi, comme il a été mentionné par l'architecte du projet, cette situation ne concerne pas uniquement le projet de Hamrayat, mais l'ensemble des nouvelles

¹⁹ Il s'agit d'un programme de logements sociaux OPGI qui a été lancé au voisinage du ksar. Il a été construit et il est actuellement occupé par ses bénéficiaires et, entre-temps, la situation de Hamrayat n'a pas changé.

extensions et des projets d'habitat en Algérie : les communes programment des équipements uniquement lorsque le site est occupé, et non pas avant.

c. Les problèmes administratifs

Nous avons demandé à l'architecte pourquoi il pensait que la commune d'El Attef ne voulait pas du projet de Hamrayat alors qu'il aurait grandement facilité la vie de bon nombre de citoyens. Notre interlocuteur a confirmé que, d'une part, les lobbies du foncier ne voulaient pas de Hamrayat, car ils avaient déjà investi dans les quartiers voisins d'El Attef, Zizratou et Ami Hammou — aspect que nous avons déjà évoqué, et, d'autre part, pour maintenir un contrôle social sur les jeunes mozabites, un contrôle qui risque de s'affaiblir par une rupture géographique²⁰

« (...) C'est pour protéger leurs intérêts financiers, mais aussi leurs enfants. En fait, si leurs enfants viennent s'installer ici, loin d'El Attef, petit à petit ils ne pourront pas exercer leur contrôle social comme c'est le cas à El Attef. Donc ils ne veulent pas que leurs enfants s'installent loin d'eux. Je suis Mozabite et je sais comment cette société raisonne. La preuve, ils se plaignent que la route passe par Chahid Massoud, par une zone malikite. Quand on leur a proposé le projet de la nouvelle route qui coûte 3 fois rien, pourquoi ne l'ont-ils pas réalisé ? Parce que tout simplement ils ne veulent pas de ce projet. Ils n'ont pas déclaré leur refus pour le projet, mais ils ont tout fait pour que ça n'avance pas. Après je pense que la cause principale est la question du foncier, une main-mise sur le foncier aux alentours du ksar d'El Attef... » (Fr.), atteste l'architecte du projet.

Nous avons alors essayé de creuser un peu plus la question du foncier avec les habitants d'El Attef. Lors d'un entretien avec Hammou et Youcef, deux habitants d'El Attef ; ces derniers ont mentionné plusieurs raisons du refus des gens d'aller à Hamrayat comme le manque d'équipements, l'isolement, mais aussi la question du foncier. Pour nos deux interlocuteurs, il est inapproprié de délaissé le foncier aux alentours du ksar historique et d'aller s'installer à Hamrayat. Parce que tout simplement « *la nature n'accepte pas le vide* ». Et si les Mozabites n'occupent pas cet espace-là, ce sont les Arabes qui le feront. Ainsi, ils se retrouveront encerclés par les Arabes de tous les côtés, ce qui est inadmissible pour eux. Nos deux interlocuteurs ont confirmé aussi que les gens d'El Attef ont refusé de passer

²⁰ L'hypothèse d'une résistance intergénérationnelle nécessiterait d'être approfondi par une autre enquête qui excède les objectifs de cet article.

par l'ancienne voie traversant Chahid Massoud, parce que ce dernier est un quartier malikite. Ils se disent agressés par les habitants de ce quartier. C'est dire qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de lobbies de foncier, mais plutôt de la question de l'équilibre spatial entre les deux communautés arabe et mozabite. C'est leur répartition dans l'espace de la commune qui était en jeu. Il était alors hors de question de laisser un espace vide au risque en profite pour s'installer.

Nos interlocuteurs ont évoqué aussi d'autres problèmes d'ordre administratif. À ce sujet, le directeur de l'agence foncière d'El Attef a signalé que les gens étaient motivés à aller vers Hamrayat parce qu'ils avaient la promesse d'obtenir des terrains agricoles. Sinon pourquoi laisseront-ils la périphérie du ksar pour aller s'aventurer à Hamrayat ? Lorsque l'État a supprimé la formule prévoyant des terrains agricoles, il n'y avait plus aucune raison d'aller à Hamrayat. Notre interlocuteur a précisé « (...) *Maintenant, il faut se poser la question ; qu'est-ce qui rend une zone intéressante ? C'est bien l'activité non ? En revanche, ksar Hamrayat est une cité dortoir. Il n'y a rien qui motive la population d'aller là-bas à part les lots de terrains agricoles. Alors que, jusqu'aujourd'hui, il n'y a rien de tangible à propos de ces lots. Car institutionnellement, ça ne passe pas avec la surface de (1000 m²). Enfin, je pense que l'idée du ksar est bonne, mais les gens sont fatigués, car l'administration n'a pas tenu ses promesses, alors ils ont abandonné...* » (Ar.).

En tant que chef de service à la commune notre interlocuteur semblait le mieux placé pour nous éclairer sur la question des lots de 1000 m², pourquoi et dans quelles circonstances ceux-ci ont-ils été annulés ? Celui-ci nous a expliqué que la création de jardins de 1000 m² était impossible à cause d'un problème pratique et d'un autre juridique. En effet, le terrain choisi initialement pour les jardins à proximité du Ksar était rocheux. Après consultation des services de l'agriculture à Ghardaïa, le terrain s'est avéré inapproprié à la culture. Puis, quand les services de la commune ont proposé un autre site plus loin, la commune s'est trouvée en face d'un deuxième problème de nature juridique. La loi stipule qu'un citoyen n'a droit qu'à un seul lot de terrain alors que cela fait deux lots en comptant le lot dans le ksar et le lot agricole. Par ailleurs, la surface même des lots — 1000 m² — n'avait pas de cadre réglementaire pour être appliquée. En effet, la loi indique qu'un terrain doit dépasser 5000 m² pour avoir une vocation agricole. Donc la surface de 1000 m² ne permettait pas d'avoir un statut agricole. En même temps, si la commune attribue les lots dans le cadre de terrain à vocation urbaine, alors 1000 m²

est trop grand et il faut en diminuer la surface. C'est ainsi que le problème n'a pas pu trouver de solution jusqu'à nos jours.

« (...) Maintenant, ce que nous espérons c'est la décentralisation de la réglementation traitant de l'urbain. Dans ce cas, Ghardaïa pourra décider de façon indépendante et trouver une solution juridique à ce problème-là et à beaucoup d'autres. D'ailleurs c'est ce qui est en train de se produire. Chaque wilaya est censée avoir un cahier de charge indépendant élaboré par les autorités locales et la société civile afin de mieux gérer l'urbanisme de la wilaya. Cela donnera plus de prérogatives aux communes afin de régler leurs problèmes localement. Mais en attendant la décentralisation, la seule solution que nous avons pu proposer aux gens, ce sont les lots agricoles de 12 hectares qui seront attribués prioritairement aux gens de Hamrayat, mais après l'élaboration d'un dossier. L'inscription est ouverte pour le moment [l'entretien date de septembre 2015], on n'a encore pas distribué les lots. Mais le terrain est un peu loin du ksar. L'avantage des lots agricoles de 12 hectares, c'est que l'État se charge de la préparation du terrain, de son alimentation en réseaux divers, de la création des voies et des forages... » (Ar.).

Le témoignage du directeur de l'agence foncière d'El Attef est venu appuyer ce qui a été avancé par nos autres interlocuteurs :

« (...) Au début, l'idée était de concevoir un ksar et un peu plus loin, environ 1 km, une palmeraie, des lots de 1000 m² chacun. Les gens se sont mobilisés. Le problème, c'est que l'agence foncière (à vocation urbaine) ne peut pas attribuer des lots de 1000 m². On s'est orienté alors vers la direction de l'agriculture. Celle-ci a dit qu'elle n'attribue pas des lots de 1000 m², mais 12 hectares et plus. L'affaire est restée bloquée à cause d'un vide juridique pour le cadre de l'attribution de ces lots de terrains. Donc c'est pour ces lots de 1000 m² que les gens se sont motivés pour aller à Hamrayat. Après que l'opération s'était avérée impossible, beaucoup se sont désistés. Surtout ceux qui n'ont pas les moyens de finir leurs maisons... » (Fr.), nous explique le chef de service à la commune.

En effet, le problème juridique des lots agricoles de Hamrayat est éloquent quant aux modalités de la programmation des projets dans le cadre du système administratif algérien. D'une part, les maîtres d'œuvre ne prennent pas le temps d'étudier la faisabilité juridique des solutions techniques proposées. Ce problème

renvoit à des défaillances — voire une incompétence — dans la phase d'étude du projet. D'autre part, la centralisation du système administratif ne donne pas de marge de manœuvre aux communes et aux élus locaux pour résoudre leurs problèmes. Dans le meilleur des cas, le problème pourra être résolu après un passage au ministère, mais cela nécessite des années de correspondances et un délai considérable pour résoudre le moindre problème. Cette situation fait qu'un projet s'arrête, soit de façon définitive soit de façon temporaire, en engendrant d'énormes pertes économiques pour le maître d'ouvrage et le désespoir des bénéficiaires. Notamment quand il s'agit d'un secteur vital comme l'habitat. Dans ces circonstances, il arrive que les élus locaux, sous la pression de la population, essayent de trouver des solutions en contournant la loi. Comme c'est le cas de la proposition faite par la commune d'El Attef afin que les gens de Hamrayat bénéficient de lots agricoles.

Par ailleurs, notre interlocuteur de l'agence foncière nous a signalé un autre problème administratif. Le premier Wali était très motivé pour le projet et a donc fait en sorte de se donner les moyens pour faire avancer les choses. Ce qui n'a pas été le cas avec les Walis qui lui ont succédé. Ces derniers n'avaient pas la même motivation. Finalement, les bénéficiaires se sont trouvés seuls à se débattre en vain pour réaliser le projet. Tout cela nous a été confirmé par l'architecte du projet : au démarrage du projet, les autorités étaient présentes, mais ensuite, il s'est retrouvé seul avec la population. Aucun représentant de la commune ni de la Wilaya n'était sur le chantier lors du déroulement des travaux. Sans oublier les obstacles mis en place par l'administration municipale pour entraver les travaux, ainsi que nous l'avons vu avec l'affaire du tracteur mis à disposition par la wilaya. Autant d'obstacles qui nous ont été confirmés par un chef de service dans la commune d'El Attef « (...) *D'ailleurs, j'ai moi-même fait une demande au ministère pour faire relancer le projet de Hamrayat. Au niveau central ils ont accepté, mais quand la décision est arrivée au niveau local ça n'a pas marché ! Les autorités locales refusent d'appliquer les décisions du ministère. Vous connaissez l'administration algérienne, il y a toujours des gens qui vous mettent des bâtons dans les roues...* » (Ar.).

Ce constat nous fait penser à la façon dont les projets sont gérés. Pour dire les choses de façon abruptes, en Algérie, les projets dépendent uniquement des personnes et non pas des institutions. Ce qui explique à la fois comment Hamrayat a été imposé par une décision politique du Wali, mais aussi comment le projet a été abandonné, juste après le départ du Wali qui le soutenait.

Un autre problème administratif a été soulevé par un de nos interlocuteurs. En effet, ce dernier pense que la fragmentation dans la gestion de ksar Hamrayet était une des causes de son échec. En effet, le projet est lancé par la wilaya, suivi par le bureau du Wali en personne et ensuite confié à la commune. Après quoi, le projet a échoué à l'agence foncière qui a elle aussi introduit un programme de logements sur le site de Hamrayet. Cette discontinuité en termes de gestion du projet a évidemment eu des effets « (...) *Sur le site du ksar, vous voyez la superposition des logements OPGI et les lots de l'agence avec deux typologies architecturales différentes. Même la muraille n'est pas achevée, elle s'arrête avec le projet OPGI. Donc il y a cette discontinuité entre les différents programmes et qui influe négativement sur le projet...* » (Ar.).

Le chef de service à la commune d'El Attef, s'est distingué de nos autres interlocuteurs par une considération générale étonnante. Celui-ci pense en effet que l'idée même de construire un ksar n'est pas satisfaisante. Il a modulé cependant son jugement en évoquant le cas de Tafilelt et en parlant à son sujet de ksar amélioré « *Quand on voit un projet comme Tafilelt "le ksar amélioré", on est motivé* ». Il a ajouté que ce n'était pas l'idée de construire un ksar qui était problématique, mais parce que les gens, les administrateurs, les élus n'étaient pas qualifiés pour faire réussir une telle idée, puisque la plupart d'entre eux ne savent même pas ce qu'est un ksar

« (...) Mais qui va adopter l'opération Tafilelt n'est pas à la portée de tout le monde. Puis, pour réussir une telle démarche, il faut avant tout informer et former ceux qui chapeautent l'administration et prennent les décisions. Malheureusement ce n'est pas le cas sur le terrain, par exemple le maire peut être un commerçant, un agriculteur hors domaine. Comment veux-tu qu'il défende l'idée "de ksar" alors qu'il ne sait même pas ce qu'est un ksar. C'est le même cas avec les élus non mozabites, comment veux-tu qu'ils soutiennent cette idée !... » (Ar.), a expliqué notre interlocuteur.

Il a ajouté, concernant le même sujet, que l'OPVM et les services d'urbanisme et de l'habitat locaux devaient jouer leur rôle dans la protection du secteur sauvegardé. Il a signalé que c'était à eux, comme spécialistes de la région, qu'incombe la tâche de promouvoir cette idée de nouveaux ksour.²¹

²¹ Concernant le rôle de l'OPVM, notre interlocuteur témoigne « (...) *Je pense que c'est à l'OPVM de défendre et de promouvoir cette démarche de nouveaux ksour. Car c'est l'institution la plus apte à faire ça. Les permis*

En résumé, nos interlocuteurs ont soulevé un ensemble de problèmes administratifs qui ont eu un effet sur la réussite du projet de Hamrayat, de celui de la spéculation foncière aux vicissitudes administratives de la programmation à l'échelle locale en passant par les contraintes liées à la centralisation du système administratif.

d. Problèmes de financement

Le projet a démarré dans une période de crise, c'est ainsi que l'architecte de Hamrayat a entamé son témoignage concernant la situation financière du projet. Durant les années 1990, le pays vivait une grave crise économique. Les maigres ressources du pays étaient orientées vers la défense nationale dans son combat contre le terrorisme. Quoique la région ne souffrait pas de ce fléau, mais la crise concernait tout le pays. Le soutien politique du projet a fait que le wali s'engageait personnellement afin de trouver un financement pour les projets de la wilaya. Cela grâce aux réseaux qu'il avait avec les différents ministères. En revanche, la commune d'El Attef n'était pas très satisfaite du projet. Car elle n'avait pas les ressources suffisantes pour le financer ni un réseau de liens comme celui du wali pour lui venir en aide en cas de crise. Ce qui fait qu'au début du projet, le wali assurait les ressources financières nécessaires au projet. À ce propos l'architecte du projet a témoigné :

« (...) à partir de 1997, il n'y avait plus de financement pour le projet. La crise économique avait touché la totalité des projets au niveau de la wilaya. C'est une des raisons de l'échec de Hamrayat. D'ailleurs, il y avait une rumeur qui circulait qu'avec le départ du Wali, l'APC d'El Attef serait noyée dans les dettes et que le maire ne pourrait pas résoudre le problème. En fait, le Wali a essayé de faire avancer les projets de la wilaya avec des montages financiers, mais les APC n'étaient pas d'accord avec sa démarche, car ils ne voulaient pas s'engager. Une fois le mandat du Wali fini, les APC vont se retrouver seules à gérer les projets. Alors que le wali a fait des pieds et des mains pour soutirer de l'argent à différents ministères afin de faire bouger les projets de la wilaya. Mais il s'est trouvé en face de présidents d'APC qui n'adhéraient pas à son

de lotir et de construire sont validés par eux et ils doivent s'imposer. En revanche, si on laisse la construction aux gens, il faut alors s'attendre à tout. Si quelqu'un voit une belle villa au Nord ou même à l'étranger, il va demander de lui faire la même ici à la vallée alors que ce n'est pas le même contexte. Après il y a un problème administratif, les autorités ne travaillent pas correctement. Leurs objectifs sont de consommer le programme. Par exemple un programme de 1000 lots ils doivent le concrétiser parce qu'ils ont de la pression de la part des autorités centrales. Alors ils réalisent les travaux à la hâte sans se soucier vraiment de la qualité. Sans donner le temps et d'importance à la phase étude des projets » (Ar.).

projet et parmi ces projets, celui de Hamrayat. Pour inaugurer le millénaire d'El Attef, et au moment où toute l'Algérie souffrait du terrorisme, la région connaissait la paix. C'est un message politique que le Wali a voulu faire passer par ce projet. Après le départ du Wali, l'APC n'a pas trouvé de moyens financiers pour faire marcher le projet...» (Fr.).

Notre interlocuteur a ajouté que la crise financière était telle que c'est la wilaya qui a payé les frais de l'étude. La commune n'a pas pu renouveler le contrat de l'architecte pour le suivi et la réalisation, sous prétexte qu'elle n'avait pas les moyens de payer son salaire « (...) *J'avais un contrat de 12 mois — suivi et réalisation — sans compter la phase étude. Puis la commune ne pouvait plus me renouveler le contrat parce qu'il n'y avait plus d'argent, d'ailleurs l'étude, c'est la wilaya qui l'avait payé... » (Fr.).*

Au final, avec le départ de l'architecte, le désengagement des autorités et la crise, le projet s'est arrêté.

e. Des contraintes liées à un souci sécuritaire

L'aspect sécuritaire reste un enjeu majeur pour Hamrayat. Un site isolé, difficilement accessible, peu desservi par les transports. Les troubles civils de Ghardaïa durant les années 2014/2015 ont augmenté les craintes des bénéficiaires. Ces derniers préfèrent rester proches de l'ancien ksar à proximité de leurs familles et achira. « *Les gens ne sont pas encouragés à aller habiter à Hamrayat à cause du côté sécuritaire. La zone est vide donc peu de gens veulent s'aventurer à aller habiter seuls* », témoigne le chef de service à la commune d'El Attef. Youcef, habitant d'El Attef a critiqué sévèrement la situation actuelle de Hamrayat « (...) *comment la commune veut que les gens aillent habiter là-bas, alors qu'il n'y a rien sur le site. Même pas une école pour les enfants. Vous imaginez un enfant de primaire, marcher 3 km dans un site isolé pour aller à l'école... » (Ar.).*

Notre interlocuteur a continué son discours en mettant l'accent sur le côté sécuritaire. Il a confirmé que beaucoup de Mozabites étaient des commerçants dans les grandes villes. Ce qui fait que leur présence au M'Zab n'est que temporaire. Certains d'entre eux laissent derrière eux des femmes et des enfants qui sont pris en charge soit par la grande famille ou la achira. Une chose possible dans le ksar, mais impossible sur un site isolé comme Hamrayat « (...) *Quel homme acceptera-t-il de laisser une femme et des enfants seuls au milieu de nulle part ou avec des étrangers. Au ksar les gens sont en sécurité, car il y a les membres de la famille, la*

achira, le ksar c'est comme une grande famille. Donc je peux laisser ma femme sans problème je suis rassuré. Mais à Hamrayat ce n'est pas le cas, n'importe qui peut les agresser. Même s'il n'y a pas d'agression, il peut leur arriver n'importe quoi sans possibilité d'intervention rapide... » (Ar.).

Notre interlocuteur fait référence dans son témoignage au système d'entretien et de la prise en charge des familles (femmes et enfants) surtout ceux dont le mari est absent. Ainsi, dans le ksar, en cas de l'absence du mari/ou du père, la famille nucléaire est prise en charge soit par un des membres de la grande famille (un oncle parental, ou maternel) sinon un des membres de la achira, soit par un tuteur légal désigné par le maître de la famille. Ce système d'entraide demande néanmoins une certaine proximité géographique puisqu'il permet au tuteur légal d'exercer son rôle. Ainsi en cas d'éloignement géographique de l'ancien ksar (centre de la vie sociale et le siège des institutions traditionnelles), cette tâche demeure encore plus compliquée pour le tuteur. Cela fait que le maître de famille, absent, n'est pas rassuré du sort de sa famille, ni la famille elle-même, qui se sent à l'abandon loin de la achira et de la grande famille qui la protège. Cette situation fait que beaucoup de familles refusent de s'installer sur un site isolé comme c'est le cas de Hamrayat, où une organisation sociale et institutionnelle n'est pas encore mise en place. Ce qui fait de cet aspect l'un des plus importants, à notre sens, pour expliquer la résistance des gens à s'installer sur le site.

Nous tenons ici à ajouter, que l'isolement ne veut pas dire forcément un site hors de la ville, mais cela concerne aussi, un quartier en plein centre-ville, occupé par une majorité non mozabite. Dans ce cas, et puisqu'il n'y a pas une organisation (sociale/et institutionnelle) propre à la communauté, les Mozabites qui y habitent se sentent alors isolés. Cette conclusion a été formulée de notre part suite à une remarque que nous avons faite à notre interlocuteur, nous lui avons en fait donné l'exemple de la communauté mozabite vivant hors du M'Zab, puisque des Mozabites pratiquent la migration depuis des siècles et vivent ailleurs sans problème, alors pourquoi se sentir isolé à Hamrayat (à peine à 3 km de l'ancien ksar). Notre interlocuteur a expliqué que la communauté vivant à la diaspora a des institutions sur place pour assurer son organisation, l'enseignement de la doctrine, et l'encadrement des jeunes mozabites immigrés. Ce qui nous a amenés à comprendre que l'isolement est lié à l'absence des institutions qui assurent la gestion de la vie sociale et religieuse plus qu'il n'est lié à la distance elle-même.

Un autre habitant d'El Attef, Hammou, a également insisté sur l'isolement du site de Hamrayat. Il nous a expliqué que le ksar était l'espace idéal pour une structure sociale comme celle des Mozabites, car l'espace n'est en fin de compte que le socle des activités et des valeurs sociales d'un groupe. Ce qui fait que si les Mozabites vivent dans un espace ouvert, non limité, éloigné de leur achira et famille, ceux-ci ne pourront pas exercer efficacement le rôle social qui leur a été donné, leur rôle dans la famille, dans la achira. De ce fait, un Mozabite ne pourra pas assister librement et facilement aux réunions des fractions, aux différentes cérémonies, des choses primordiales pour lui. Mon interlocuteur s'est exprimé clairement sur ce point « *je ne peux pas imaginer que je ne puisse pas exercer mon rôle social soit envers ma famille ou ma fraction, c'est insupportable* » (Ar.).

Youcef a ajouté que dans le ksar, les femmes se déplacent seules, à n'importe quel moment de la journée et même la nuit sans qu'elles soient accompagnées par un homme, parce qu'elles sont dans le ksar, nul ne peut les approcher ou leur faire du mal. Mais si la famille habite loin, l'homme sera obligé d'être présent pour accompagner la femme. Ou celle-ci sera obligée d'abandonner ses activités sociales, ses réunions avec les autres femmes, ses cours à la mosquée, le tissage... etc. Il ajoute que l'organisation du ksar comme espace est le mieux adaptée au mode de vie mozabite et à ses activités sociales. Alors il est évident que si cette assiette spatiale change, il y aura certainement des répercussions sur les pratiques sociales. C'est précisément ce que les Mozabites essayent d'éviter en s'associant à la création de ces nouveaux ksour.

À la fin de nos interviews, nous avons compris que le sentiment de sécurité ne concerne pas uniquement la sécurité physique, le risque que court une famille en habitant seule dans un site isolé, l'agression qu'elle peut subir surtout si l'homme n'est pas présent. Mais il y a un autre type de sécurité, une sécurité psychique et sociale, le sentiment de sécurité que ces gens ressentent à l'intérieur de leur groupe, de leur communauté. Accomplir ses obligations sociales (religieuses, familiales, civiques, de voisinage, etc.) vis-à-vis d'un groupe et qu'en retour le groupe lui assure protection et soutien en cas de besoin. La crainte que cet éloignement physique de l'habitat ne crée un autre éloignement. C'est dire qu'une partie de ces craintes provient du sentiment de se désolidariser de l'entité que forme le groupe.

Il est non moins évident que les événements qu'a connus la région durant les années 2014 et 2015 — et qui ont fait plusieurs dizaines de morts — ont

profondément commotionné les habitants et affecté la réalisation des nouveaux ksour. Ce faisant, la dimension sécuritaire a pris de la place dans le choix des lieux de résidences pour les deux communautés — mozabites et arabes. Il est désormais hors de question de s'installer dans un quartier isolé ou majoritairement arabe pour un Mozabite et vice versa. Donc si aller vivre dans une zone isolée comme Hamrayat était difficile durant les années 1997, ça l'est encore plus maintenant. Convaincre les gens d'aller occuper le site après le traumatisme qu'a connu la région durant ces trois dernières années n'est pas une tâche facile, même après le rétablissement de l'ordre.

f. L'état détérioré du ksar

Après l'adjonction de plusieurs programmes d'équipements et d'habitats ; essentiellement ceux de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (l'OPGI), le site de Hamrayat regagne un intérêt pour les bénéficiaires. En revanche, l'état dégradé des maisons est une des causes qui empêche les bénéficiaires d'occuper le ksar. En effet, les bénéficiaires de Hamrayat sont en majorité issus de couches sociales moyenne ou modeste. Ces derniers n'ont pas les moyens financiers pour achever les travaux et occuper le ksar « (...) *la quasi-totalité des logements est en étape de gros œuvres. Certains sont même à un état avancé de dégradation...* » (Ar.), atteste un de nos interlocuteurs. Ainsi, même pour les habitants qui veulent et peuvent achever la construction, les contraintes d'accessibilité, des commodités et de la sécurité les décourage. Le chef de service à la commune d'El Attef annonce à ce propos « (...) *Pour habiter Hamrayat, les bénéficiaires doivent faire de grands travaux de finitions. Alors que la plupart d'entre eux n'ont pas les moyens financiers pour ça. D'ailleurs, même les gens qui ont les moyens pour finir les travaux sont découragés ; ils se disent nous allons investir à finir nos maisons, puis nous allons nous retrouver seuls, sans sécurité, ni équipements, loin de l'ancien ksar. Certains ont même acheté des lots de terrains à côté d'El Attef. Ils les ont construits et occupés et ils ont abandonné les travaux à Hamrayat...* » (Ar.).

Lors de notre visite, nous avons remarqué que les logements OPGI collés au ksar sont déjà occupés par leurs bénéficiaires alors que le ksar de Hamrayat est encore vide. Bien que les habitants de ces logements subissent exactement les mêmes contraintes d'éloignement, d'isolement et de sous-équipements que ceux du nouveau ksar. Pourquoi alors ces logements sont-ils occupés, et pas ceux du ksar ? Nous avons posé la question à nos interlocuteurs. Ces derniers ont répondu que les logements OPGI sont des logements finis, clé en main. Le bénéficiaire ne fait rien à

part emménager et occuper l'appartement, alors que ce n'est pas le cas du ksar, qui, lui nécessite de gros travaux. Le chef du service urbanisme à l'APC d'El Attef confirme « (...) *L'OPGI a construit juste à côté du ksar des logements clé en main. Ils sont déjà tous occupés, parce que les logements étaient finis. Alors que ce n'est pas le cas de Hamrayat...* » (Fr.).

g. Des contraintes liées aux bénéficiaires

Une des contraintes rencontrées à Hamrayat est la population elle-même. Le directeur de l'agence foncière d'El Attef confirme que la population n'a pas suffisamment adhéré au projet. Il ajoute que le niveau économique des bénéficiaires était une sorte de piège. Au début, le projet était destiné aux couches sociales les plus défavorisées. En conséquence, le projet n'a pas pu avancer vu que ceux-ci n'avaient pas les moyens pour construire leurs maisons. Alors pour remédier à ce problème, dans les tranches qui ont suivi, les autorités ont essayé d'attribuer les lots à des gens plus aisés que les précédents, afin d'avoir une mixité sociale. Ces derniers n'étaient pas trop pressés de construire, car ils avaient d'autres alternatives ; soit habiter avec leurs parents, ou même construire ailleurs « (...) *ils se disent il viendra le jour où on aura besoin de ce lot ou quand il aura un bon prix il sera vendu...* », a précisé notre interlocuteur. D'autant plus qu'il y avait, sur le plateau de Zizeratou et Ami Hammou, des extensions plus favorables que le site de Hamrayat. Une situation qui nous a également été confirmée par un autre interlocuteur :

« (...) *Les bénéficiaires sont économiquement faibles. Alors, ils ne peuvent pas achever les travaux avec leurs propres moyens ; ils n'ont même pas les moyens de transport pour se rendre sur site. Alors je connais des cas de bénéficiaires auxquels l'État a attribué un lot là-bas, mais à cause des moyens ils se sont désistés. Puis d'autres, plus aisés, ont été sélectionnés. Ces derniers concédèrent leurs lots comme placement d'argent. Ce qui fait que la plupart des gens qui ont eu un logement évolutif sont des gens plus au moins aisés, qui sont partis à Hamrayat pour placer leur argent, c'est un investissement. Donc ils ont eu les lots, les actes, ils ont eu l'aide de l'État. Puis ils ont laissé les lots tels quels sans ajouter aucune pierre. Ils n'ont pas cherché à finir les travaux, car il viendra le jour où ils vont récupérer le lot. Donc ces gens-là n'avaient pas la notion de temps dans leur esprit. C'est une des causes qui a fait l'échec du projet. Si tu vas maintenant au ksar, il ressemble à un bidonville...* » (Ar.).

Notre interlocuteur a évoqué un autre aspect du comportement des bénéficiaires. Il semble que ceux-ci ont consommé l'argent de l'aide étatique pour leurs propres dépenses au lieu de l'engager dans la construction des maisons. Et cela y compris quand l'État a offert des aides sous forme de matériaux de construction, certains bénéficiaires ont revendu les matériaux de construction. De sorte que l'architecte du projet considère également certains bénéficiaires comme responsables de la situation « (...) Ici c'était une aide de l'État à une communauté qui n'a pas suivi. Donc la population a sa part de responsabilité dans l'échec du projet... » (Fr.). La volonté politique était favorable et les gens n'ont pas profité de ce climat propice « (...) j'aurais aimé que les gens se mobilisent, il n'y a pas eu ça. Si dès le premier jour, les gens s'étaient organisés en association, avaient défini leurs objectifs dans le cadre de cette association, le projet ne serait pas arrivé à cette situation. D'ailleurs ce sont des choses qui ont été faites dans les autres projets (nouveaux ksour) qui ont eu la chance d'avoir leurs associations... » (Fr.).

En revanche, ce qui nous retient de valider cette analyse, c'est que dès le départ les initiateurs du projet n'ont rien fait, n'ont pris aucune mesure, pour impliquer les intéressés. Si on avait voulu obtenir la participation de la population, il aurait fallu l'associer d'emblée, le responsabiliser et lui faire sentir que le projet était le sien. Ce qui aurait été facile dans la mesure où il s'agit de l'édification d'un ksar en autoconstruction et non pas de logements clé en main. De fait, il n'y a pas eu une volonté réelle de la population de s'installer à Hamrayat. D'une part parce que le site était isolé, de l'autre, à cause de l'amputation des jardins individuels initialement prévus. Donc il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas eu un vrai engagement de la part de la population. Le directeur de l'agence foncière wilaya partage cette analyse. Ce dernier nous a confirmé qu'il n'est guère étonné du non-engagement des habitants « (...) ramener des gens d'un ksar, les installer loin de l'ancien ksar et sans même les consulter n'était pas une sage décision de la part des autorités. Créer un ksar n'est pas si automatique. On ne force pas les gens à créer un ksar. La preuve, allez sur le site, il est en ruine... » (Ar.).

De son côté, l'architecte a ajouté que la formule du projet était un problème. Les choses auraient été mieux organisées si la wilaya avait désigné un promoteur pour construire le projet plutôt que d'opter pour l'autoconstruction, avec une population non engagée.

7. Les perspectives futures du projet de ksar Hamrayat

Malgré la situation du projet — qui ressemble à une ville fantôme, à un bidonville ou même à une cité en ruine —, cela n'a pas empêché la plupart de nos interlocuteurs d'être optimistes. La plupart pensent que ce n'est qu'une question de temps pour que le projet aboutisse. Surtout avec la multiplication des programmes étatiques dans le périmètre du ksar « (...) *Les choses se sont un peu améliorées en matière d'équipements. Il y a une école primaire dans l'étape finale de construction et un dispensaire, puisqu'il y a d'autres programmes de logements à proximité de Hamrayat. À l'exemple du programme OPGI destiné aux sinistrés des inondations de 2008. Ces logements sont presque totalement occupés. Il y a aussi un autre programme OPGI accolé au ksar de Hamrayat ; vous l'avez sans doute vu. Ainsi, d'autres équipements sont programmés dans un futur proche. Il s'agit d'une poste (PTT) et d'une annexe APC. Donc cette dynamique fait qu'il y a un espoir que ce ksar verra le jour...* » (Ar.).

Le directeur à l'agence foncière d'El Attef a ajouté « (...) *La nouvelle vallée attire les gens les plus aisés pour l'agriculture avec des lots de plus de 12 hectares. Elle attire ceux qui veulent investir surtout qu'ils peuvent avoir facilement les actes de propriété. [...] Hamrayat abrite aussi des programmes d'OPGI, des logements finis à 100 % avec les équipements de proximité nécessaires. [...] Si l'État investit en matière de logements et d'équipements, les choses vont bouger à la nouvelle vallée et avec elle le ksar de Hamrayat...* » (Ar.). Un autre interlocuteur a confirmé que l'intérêt de la vallée de Hamrayat allait donner un appui au projet du ksar Hamrayat dans l'avenir « (...) *avec le temps, la valeur de la vallée de Hamrayat va augmenter surtout avec la multiplication des programmes OPGI et l'installation des équipements de l'État, c'est juste une question de temps* » (Ar.).

Dans le même sens, le chef de service de la commune d'El Attef a signalé que, pour faire avancer les choses dans la nouvelle vallée, la commune avait attribué 1000 lots de terrain de 250 m² avec une aide étatique de 100 millions de dinars [5500 euros] et cela afin d'orienter l'urbanisation vers cette vallée. Les quelques habitants d'El Attef avec lesquels nous avons pu discuter ont également donné un avis positif en ce qui concerne l'avenir du Ksar. La majorité a estimé que le projet serait réinvesti par les propriétaires, une fois que le site de Hamrayat aurait gagné de la valeur. Pour eux rien n'est perdu, au contraire, les spéculations foncières peuvent profiter au projet. Ainsi, un lot de terrain qui ne coûtait rien dans les années 1990 à Hamrayat va voir sa valeur se multiplier.

Cela dit, même s'il est certain que le site de Hamrayat gagnera de la valeur d'ici quelques années, il n'en va pas de même de la qualité architecturale du ksar de Hamrayat. Car si les gens commencent à intervenir sur celui-ci, chacun construira à sa manière. Ce qui risque de créer une belle « pagaille » surtout en ce qui concerne l'aspect architectural. Sur cette question, un ancien architecte de l'agence foncière a souligné que si les gens se mettaient à construire eux-mêmes leurs maisons, le résultat ne serait satisfaisant que s'ils arrivaient à s'organiser en association de quartier. Car nul ne doute que cette dernière établira une charte à respecter par les occupants afin de normaliser l'aspect extérieur des constructions. Pour cet architecte l'idéal serait quand même qu'un entrepreneur se charge de la réalisation des travaux. Il a ajouté qu'il était très optimiste en ce qui concernait le ksar de Hamrayat. D'ailleurs il ne le considère pas comme un échec. Car pour lui ce projet a tous les ingrédients pour réussir en dépit de son état d'abandon actuel. Un avis partagé par l'architecte de Hamrayat « (...) *En tout cas moi ce qui m'a fait mal, c'est que j'ai su que les lots réservés à la palmeraie ont été occupés pour construire des logements pour les sinistrés des inondations. Sinon, je suis sûr que si l'État investit dans d'autres programmes et valorise la région, les gens vont revenir, car ils ont leurs actes de propriétés...* » (Fr.).

8. Conclusion

Pour faire réussir un projet, il ne suffit pas d'avoir de grands objectifs et un soutien politique. L'implication de la population est en effet indispensable. Le projet de Hamrayat a été motivé par le haut de la pyramide et non pas par sa base ; la population. Un constat aggravé par le comportement des autorités locales qui n'ont fait aucun effort pour regagner les populations au projet. Dans la mesure où aucune initiative de concertation n'a été mise en place afin d'associer les habitants ni même les institutions traditionnelles. Des institutions qui n'ont certes pas de statut officiel, mais leur rôle et poids sociaux les rendent indispensables pour promouvoir une idée et motiver la population. Alors, la question qui se pose désormais, c'est comment nous espérons une motivation de la population et son engagement, si celle-ci est écartée du processus de réalisation du projet ? Surtout si nous tenons compte de la nature du projet ; autoconstruction par touiza. Comment les acteurs du projet espéraient-ils imposer aux gens de collaborer alors qu'ils n'ont rien fait pour les impliquer dans le projet ?

Cette allure techniciste permet de comprendre l'attitude des acteurs locaux vis-à-vis des projets. Non seulement à Ghardaïa, mais sur l'ensemble du territoire

Algérien où les élus demandent aux habitants d'être solidaires quand un projet va mal alors qu'ils les ont mis à l'écart dès le départ.

En outre, non seulement habitants et notables n'ont pas été impliqués, mais ces derniers étaient réticents à cause des contradictions dans les objectifs des autorités politiques locales qui imposaient le projet et une assemblée traditionnelle qui ne voulait pas de celui-ci. Il s'est ajouté à cela, l'implantation du projet sur un site « indésirable ». Néanmoins, Hamrayat a le mérite de mettre en valeur une pratique sociale ancestrale la *touiza*. En revanche, celle-ci n'a pas suffi à elle seule pour faire réussir le projet.

Les défaillances administratives avaient aussi un rôle dans l'échec de Hamrayat ; une centralisation dans la prise de décisions, une bureaucratie dans le traitement des dossiers et la dépendance des projets de personnes et non d'institutions. Ainsi, le problème juridique des lots agricoles est éloquent quant aux modalités de la programmation des projets dans le cadre du système administratif algérien. D'une part, les maîtres d'œuvre ne prennent pas le temps d'étudier la faisabilité juridique des solutions techniques proposées. Ce problème renvoie à des défaillances dans la phase d'étude du projet. D'autre part, la centralisation du système administratif ne donne pas de marge de manœuvre aux communes et aux élus locaux pour résoudre leurs problèmes. Dans le meilleur des cas, le problème pourra être résolu après un passage au ministère, mais avec un délai considérable. Cette situation fait qu'un projet s'arrête, soit de façon définitive ou temporaire, en engendrant d'énormes pertes économiques pour le maître d'ouvrage et le désespoir des bénéficiaires. Notamment quand il s'agit d'un secteur vital comme l'habitat. Le projet manquait également de la notion de surveillance de chantier et de pilotage ainsi que de sous-équipements. Le cumul de ces défaillances a entraîné l'échec du projet.

Enfin, malgré la situation du projet, la plupart de nos interlocuteurs restent optimistes à son égard. En effet, ils pensent que ce n'est qu'une question de temps pour que le projet aboutisse. Surtout avec la multiplication des programmes étatiques dans le périmètre du ksar « *Avec le temps, la valeur de la vallée de Hamrayat va augmenter surtout avec la multiplication des programmes OPGI et l'installation des équipements de l'État, c'est juste une question de temps* » ; annonce un de nos interlocuteurs.

D'ailleurs, pour faire avancer les choses à la nouvelle vallée, la commune a attribué 1000 lots de terrain de 250 m² avec une aide étatique de 1 000 000 DA [5500 euros] et cela afin d'orienter l'urbanisation vers cette vallée. Les quelques habitants d'El Attef avec lesquels nous avons discuté ont également donné un avis positif en ce qui concerne l'avenir du Ksar. Ils estiment que le projet sera réinvesti par les propriétaires, une fois le site de Hamrayat aura gagné de la valeur. Pour eux, rien n'est perdu, au contraire, les spéculations foncières peuvent profiter au projet. Ainsi, un lot de terrain qui ne coûtait rien dans les années 1990 à Hamrayat va voir sa valeur se multiplier.

Bibliographie

1. Mohamed Chérif ADAD, *entraide et participation dans l'habitat, cas de Biskra et du M'Zab*, Algérie, Éd. Bahaeddine. 2012.
2. Adad Med Chérif & Aiche Messaoud, l'influence des pratiques sociales mozabites sur l'organisation de l'espace ksourien, Article publié dans la revue « Faire la ville » n° 3, 2013, université d'Oum El Bouaghi.
3. Adad M. Chérif & Mazzouz Touffik, les anciens et nouveaux ksour : étude comparative cas du M'Zab, Workshop international, l'espace architectural et urbain : concepts et méthodes, labo lacomofa, Université de Biskra, 2013.
4. Agence foncière locale d'El Attef, *le plan d'occupation du sol de ksar Hamrayat (Pos Hamrayat)*, wilaya de Ghardaïa, Algérie, juin 2002.
5. Benyammi Brahim, [Rapport], *étude d'aménagement de la vallée de Hamrayat*, wilaya de Ghardaïa, direction de l'urbanisme et de la construction, Ghardaïa, Algérie, 1995.
6. Bleuchot Hervé, *droit musulman*, Aix-en-Provence, éditeur : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2000. Voir : <http://books.openedition.org/puam/989>
7. Cherifi Brahim, *Le M'Zab : études d'anthropologie historique et culturelle* ; préface, Pierre-Philippe Rey, Paris, Éditions Ibadica, 2015.
8. Commune d'El Attef, *fiche technique du projet de Hamrayat*.
9. Côte Marc, *la ville et le désert le bas-Sahara algérien*, Paris, Éd. Karthala, 2005.
10. Delheure Jean. (1984). *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist dictionnaire mozabite-français*. Paris : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
11. Dray Maurice. (1998). *Dictionnaire Français-Berbère dialecte des Ntifa*, Paris ; Montréal : L'harmattan.
12. Mohammed Abdessatr Othman, *Fiqh el oumran el ibadi jusqu'à la fin du 12 siècles, étude archéologique et architecturale*, Sultanat Oman, ministère des Affaires religieuses, 2014, vol2, p. 373.
13. Ould Eida Ahmed Mouloud, 2008, *Ksour anciens de Mauritanie : Walâta, Wadân, Tishât et Shinqît*, thèse de doctorat en sciences du patrimoine, Université de Tunis, 564 p. (texte en arabe).
14. Services de la wilaya [rapport], février 1997, *synthèse sur la maîtrise de la croissance urbaine de la vallée du M'Zab*, Ghardaïa, Algérie.
15. <https://www.logement-algerie.com/opgi-les-offices-de-promotion-et-de-gestion-immobilieres>

❁ فهرس المحتويات ❁

المحور الأول: التطور التاريخي لدراسة تحولات المدن الصحراوية في الجزائر

فقه العمران الإسلامي وأهميته للدراسات الأثرية العمرانية والمعمارية - دراسة تطبيقية على كتابي القسمة وأصول الأرضين للفرسطيني، والإعلان بأحكام البنين لابن الرازي-

أ.د محمد عبد الستار عثمان جامعة سوهاج (جمهورية مصر العربية)..... ص 11

ملاحظ المنطلقات الشرعية في عمران و عمارة القصور الصحراوية بالجزائر

أ. د خلف الله بوجمعة جامعة محمد بوضياف المسيلة (الجزائر)..... ص 61

الصحراء الجزائرية، فضاء استراتيجي وعريق

أ. د خليفة عبد القادر جامعة قاصدي مرباح ورقلة (الجزائر)..... ص 77

المدينة الصحراوية في الدراسات الوطنية والأجنبية

د. طلحة بشير جامعة عمار ثليجي الاغواط (الجزائر)..... ص 91

المراحل التاريخية للتنوع البيولوجي في منطقة التاسيلي ن- أزجر من خلال الفن الصخري

أ. بن الصغير أحمد مركز البحث في العلوم الاسلامية والحضارة (الجزائر)، أ. عبدي الحاج الديوان الوطني

للمحظيرة الثقافية للأطلس الصحراوي (الجزائر)..... ص 107

إسهامات الرحلة وتكباتها في حفظ ووصف الموروث الثقافي التواتي القديم (الرحلة العلية إلى منطقة توات)

للشيخ محمد باي بلعالم القبلاوي نموذجاً

أ. العيد مليكي جامعة وهران 01 أحمد بن بلة (الجزائر)..... ص 125

المحور الثاني: مدن وأقاليم صحراوية جزائرية: (واد سوف، الزيبان، وادي ريغ، وادي ميه، الاغواط، غرداية، مدن صحراوية أخرى)

الحاضرة في اقليم الزاب الشرقي بادس وتهودة وسيدي عقبة اتمودجا
أ.د ياسين راجح حاجي جامعة الجزائر2، د. السعيد تريعة جامعة حسبية بن بوعلي بالشلف (الجزائر)
..... ص 139

التحولات المجالية والبنية السوسيو اقتصادية لمدينة صحراوية حدودية بأقصى الجنوب الجزائري (مدينة برج
باجي مختار-ولاية أدرار)
أ.د بلال سيد أحمد لنصاري جامعة وهران2(الجزائر)، أ. أحمد مختار جامعة وهران2(الجزائر)
.....ص153

أشكال المساكن من خلال الرسوم الصخرية بالتاسيلي ناجر بالجنوب الشرقي للصحراء الجزائرية
د. حسبية صفريون جامعة الجزائر2(الجزائر)..... ص 173

الخصائص العمرانية والاجتماعية لمدينة الاغواط (قراءة سوسولوجية)
د. حسين بن سليم جامعة عمار ثليجي الاغواط (الجزائر)، أ. أحمد سويبي جامعة عمار ثليجي الاغواط
(الجزائر)..... ص 195

قصر الغاسول بولاية البيض
د. إبراهيم نغلي جامعة حسبية بن بوعلي شلف (الجزائر)، أ. شعبان محمدي جامعة حسبية بن بوعلي
شلف (الجزائر)..... ص 213

ورجلان أصل التسمية وتاريخ التأسيس
أ. سعدي خديجة جامعة أبو بكر بلقايد تلمسان (الجزائر)..... ص 237

وادي ريغ في عيون الرحالة والمؤرخين الفرنسيين
أ. أمال باشي، جامعة قاصدي مرباح ورقلة (الجزائر)..... ص 253

المحور الثالث: التحولات العمرانية في صحراء الجزائر

مدينة تقمرت وتغير خصائصها العمرانية

د. نوال بلغليفي، وحدة البحث حول الاقاليم البارزة والمجتمعات TES قسنطينة (الجزائر)..... ص 269

التحولات العمرانية والوظيفية للمدن الصحراوية - مدينة زلفانة نموذجا

أ. عدون الطيب، جامعة "محمد بن أحمد" وهران 2 (الجزائر)..... ص 289

التحولات الحديثة لقصور قورارة ودورها في إعادة تنظيم الشبكة العمرانية بالمنطقة

أ. شطوف فتيحة المركز الوطني للبحث في الانثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية (CRASC) وهران (الجزائر)

..... ص 309

التحولات المحلية لمجمعة بوسمغون ولاية البيض

أ. مرموري زينب، قسم الجغرافيا والتهيئة العمرانية، جامعة "محمد بن أحمد" وهران 2 (الجزائر)

..... ص 335

فهرس المحتويات.....ص357

❁ فهرس المحتويات ❁

المحور الأول: الاستدامة وتهيئة المستقرات السكنية الصحراوية

حماية التراث اللامادي وطرق الحفاظ عليه- دراسة حالة حماية المفروشات وطرق الحفاظ عليها في الجنوب الجزائري-

د. التخي بلقاسم، جامعة عمار ثليجي الأغواط (الجزائر)..... ص 09

التشكلات الجديدة للمجال الواحي وأزمة السكن القصورى بالصحراء الجزائرية

د. يوسف بدر الدين، جامعة وهران 2 أحمد بن محمد (الجزائر)،..... ص 35

تطوير جودة التراث المعماري والعمراني من خلال ضمان التوفيق بين الهوية والمناخ - دراسة حالة مدينة أولاد جلال بمنطقة الزاب الغربي-

د. ليلى سريتي جامعة محمد خيضر بسكرة (الجزائر)، أ. أحمد كبحول جامعة العربي بلهيدى أم البواقي (الجزائر)..... ص 51

القصور الصحراوية الجزائرية - هوية ثقافية -

أ. خبيزي محمد مركز البحث في العلوم الإسلامية والحضارة بالأغواط (الجزائر)، أ. لبيض محمد جامعة زيان عاشور الجلفة (الجزائر)..... ص 79

المنطقة الصناعية للمدينة الجديدة حاسي مسعود كنموذج للتنمية المستدامة

أ. طيب سعيدة، جامعة وهران 2 (الجزائر)..... ص 107

المحور الثاني: التحولات الاجتماعية، الثقافية، الاقتصادية، السياسية، السلوكية، الديموغرافية، المجالية ... الخ

- المورفولوجيا السوسيوثقافية لمدينة الاغواط وعلاقتها بتحولات المدينة الصحراوية- دراسة ميدانية لهوية المجال الاجتماعي والعمري-

د. بن لحبيب بشير مركز البحث في العلوم الاسلامية والحضارة (الجزائر)، أ.عويبي خيرة جامعة عمارة تليجي الاغواط (الجزائر) ص 125

الحراك المجالي والتغير الاجتماعي بالمدن الصحراوية - ظاهرة حركة الخروج من القصر بإقليم توات- أدرار- أنموذجا

د.ثياقة الصديق المركز الجامعي تلمسان (الجزائر) ص 143

التحولات الديمغرافية والمجالية للمدينة الصحراوية- الزيبان- نموذجا

د.بوخليني قويدر جهينة جامعة محمد خيضر بسكرة (الجزائر) ص 169

التحولات الديمغرافية في الولايات الصحراوية

د. طارق بن بيه المركز الجامعي تلمسان (الجزائر)، د. علي بوزيد جامعة أدرار (الجزائر) ص 187

اجرائية التحولات بالمدينة الصحراوية

د. باشيخ أسماء جامعة أدرار (الجزائر) ص 215

سوسولوجيا التراث والهوية الثقافية والحضارية في الصحراء الجزائرية.

د. دناقة أحمد جامعة طاهري محمد بشار (الجزائر) ص 229

LA DURABILITE DES TISSUS URBAINS SAHARIENS- Cas de Laghouat

Dr.Bouchareb OTHMANI MARABOUT ZOHRA l'Université Ammar Tleidji Laghouat (Algérie) p 245.

HAMRAYAT : LA NAISSANCE PRÉMATURÉE D'UN NOUVEAU KSAR

GUELIANE Nora, Architecte, doctorante à l'École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris (EHESS), Centre de Recherches Historique (CRH), Centre d'études des mouvements sociaux (Cems)(Paris) P 271.

LE PATRIMOINE AU CŒUR DES STRATÉGIES D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES DE LA VILLE SAHARIENNE

Yasmine BOUHELOUF-BERRETIMA, Architecte-urbaniste, Doctorante, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa (Algérie) P 329.

Historical approach for the evolution of domestic architecture forms in Biskra.

Bourhane Eddine FARHI Université Libre Bruxelles (Belgique), Fatma Zohra HADAGHA, Phd Student, Université de Biskra (Algérie)..... P 343.

فهرس المحتويات.....ص 355